

Christian Bouchet

## Résumé

Quand il évoque les mercenaires, Isocrate les traite soit comme des soldats, combattants vaillants, soit comme des stipendiés, contraints par la misère à louer leurs services, soit comme des étrangers (le ξένος peut alors signifier le mercenaire), soit enfin comme des vagabonds. Si les jugements qu'il porte sur ces hommes sont parfois très durs, impitoyables, il faut noter aussi — et c'est ce sur quoi j'insiste ici — que le portrait qu'il brosse est beaucoup plus complexe : selon le contexte, les circonstances (καίροι) et le régime politique impliqué, il se fait accusateur ou bien plus humain, prenant en compte les difficultés économiques et familiales de ces individus.

Quand Isocrate envisage la guerre à mener contre les Perses (les barbares), il ne peut éviter la question des troupes à engager : s'agira-t-il de citoyens, censés être dévoués corps et âme à leur cité ? S'agira-t-il, aussi, de ces mercenaires qui écument les campagnes et qui sont prêts à se vendre au plus offrant, de ces mercenaires qui souffrent autant qu'ils font souffrir les Grecs ? Il a fallu attendre nos années 70 pour voir les historiens s'intéresser véritablement au mercenariat<sup>1</sup>. Avant, hormis quelques études comme celle de H. W. Parke<sup>2</sup>, le soldat stipendié a été souvent oublié ou traité rapidement. Il n'est qu'à considérer les ouvrages portant sur Isocrate, tel celui de Georges Mathieu<sup>3</sup>. Le terme de mercenaire ne figure pas une seule fois dans l'étude — il est vrai, inachevée — de Paul Cloché<sup>4</sup>.

Et, pourtant, la position d'Isocrate face à ce phénomène non seulement militaire, mais aussi économique, social, politique et culturel qu'est le mercenariat, en essor au IV<sup>e</sup> siècle, mérite une analyse, une approche renouvelée. Je tâcherai donc de montrer ici comment le rhéteur désigne, explicitement ou non, le mercenaire, et surtout quelle est son opinion politique (Isocrate est-il isolé au IV<sup>e</sup> siècle ?), enfin, ce qui n'a guère été traité jusqu'ici, son sentiment, pour ne pas dire sa sensibilité. Le mercenaire n'est pas (seulement) la brute qui pille et qui tue.

Une relecture attentive de tous les textes d'Isocrate<sup>5</sup> m'amène donc à reconsidérer la question. Sans limiter l'analyse aux termes qui peuvent désigner les mercenaires, mais en prenant en compte les allusions et les périphrases, je pense montrer l'évolution de l'image du mercenaire chez Isocrate, et, finalement, sa complexité. La difficulté

---

<sup>1</sup> Parmi les études à signaler : Hunt 2007, Bettalli 1992, 2006a et b, Trundle 2004, Bearzot 2001, Ducrey 2000, Garlan 1999, Yalichev 1997, Burckhardt 1996, Krasilnikoff 1992 et 1993, Pritchett 1992, Marinovič 1988, Aymard 1967.

<sup>2</sup> Parke 1933.

<sup>3</sup> Mathieu 1925: dans le chapitre consacré au *Sur la Paix*, seules quelques lignes mentionnent les mercenaires, pp. 114–115, 120 et 123. Voir aussi p. 163. J'ajouterai que la position d'Isocrate sur la question des mercenaires est très rapidement évoquée chez Yalichev 1997, qui présente ainsi l'orateur : « Isocrates hated mercenaries in general and mercenaries who served the Persians in particular », p. 127, ou encore, dans sa nomenclature : « Athenian orator and bitter critic of Greek mercenary service », p. 284.

<sup>4</sup> Cloché 1963.

<sup>5</sup> Tous les textes cités sont tirés du *Thesaurus Linguae Graecae*. Les traductions sont miennes.

de cette démarche, d'abord lexicale, est qu'il n'existe pas, en grec classique, un terme qui signifie à tous les coups « mercenaire », pas même le mot *misthophoros*. Il faudra dès lors toujours se montrer prudent et tâcher de distinguer les troupes militaires dont parle Isocrate : grecques composées de citoyens, grecques formées de mercenaires — ou d'alliés, mixtes, non grecques ?

\*

Dans un ouvrage récent, Matthew Trundle a répertorié et analysé tous les termes qui, pour un Grec, pouvaient, non pas nommer formellement, mais au moins évoquer les mercenaires<sup>6</sup>. Son étude, précieuse et minutieuse, s'attache cependant plus aux historiens (Hérodote, Thucydide et Xénophon pour les Ve et IVe s.) qu'aux orateurs (exception faite de Démosthène). Isocrate y est peu présent, et pourtant, la question du vocabulaire du mercenaire se pose chez lui. C'est en revanche l'un des grands mérites du livre de Ludmila Marinovič<sup>7</sup> d'avoir insisté sur le traitement et le vocabulaire du mercenariat dans les textes d'Isocrate.

Je partirai d'un classement lexical en quatre catégories, qui, pour être sans doute schématique, n'en a pas moins l'avantage de mettre en lumière la manière dont Isocrate a pu appréhender le phénomène : le mercenaire est 1. un combattant, 2. un salarié, 3. un étranger, 4. un vagabond, un déraciné. Ces désignations ne s'excluent d'ailleurs pas forcément les unes les autres. Il faudra compter aussi avec les nombreuses périphrases et allusions aux mercenaires, si bien qu'il serait d'une méthode hasardeuse que de s'en tenir aux vocables utilisés. Les contextes et les intentions rhétoriques sont enfin au moins aussi importants, et il est évident que la vision du mercenaire que nous trouvons dans le *Sur la Paix* en 356 n'est pas celle que nous lisons dans le *Philippe*, rédigé dix ans plus tard. Les circonstances, les occasions (les *καιροί*)<sup>8</sup>, ont changé ; la définition du mercenaire a évolué.

### 1. Le combattant

D'une manière technique, les mercenaires peuvent être présentés comme des troupes d'abord d'appoint, puis plus nombreuses, voire majoritaires selon les cas, donc comme des soldats. La difficulté est que nous ne savons pas toujours, quand Isocrate parle de soldats, s'il pense à des citoyens ou à des étrangers, ou encore aux deux à la fois. Le terme *στρατιώτης*<sup>9</sup> renvoie en effet aussi bien aux premiers qu'aux seconds. Les *στρατιῶται* peuvent être des citoyens se battant pour leur propre cité<sup>10</sup>, ou contre le pouvoir en place, comme ce fut le cas à Samos<sup>11</sup> en 411. Ils peuvent être aussi des

<sup>6</sup> Trundle 2004, spécialement pp. 10–21 pour la terminologie.

<sup>7</sup> Marinovič 1988, voir chapitre VII, pp. 237–269, « Le mercenariat et la Grèce [Le mercenariat comme problème général de la Grèce] », avec les discours d'Isocrate comme source principale. Voir aussi Burckhardt 1996, pp. 180–196, « Isokrates », même s'il ne s'agit pas de la seule question du mercenariat, l'approche de la question étant essentiellement politique.

<sup>8</sup> Sur l'importance de cette notion de *kairos*, voir Trédé 1992.

<sup>9</sup> Voir Trundle 2004, p. 10 : le terme *stratiōtēs* est le mot neutre qui désigne tout type de soldat en grec classique. Chantraine 1968 signale que le mot *stratos* (*sv*) désigne « l'armée installée, qui campe ».

<sup>10</sup> *Busiris*, 19, et *Aréopagitique*, 7, à propos des soldats lacédémoniens.

<sup>11</sup> *Sur l'attelage*, 16, 19 et 20.

alliés. Dans le *Panegyrique*, 185, Isocrate mentionne précisément le recrutement de « soldats »<sup>12</sup>, dont on peut penser, vu le contexte, qu'il s'agit de citoyens ou d'alliés, bien plutôt que de mercenaires, quoique les deux types de combattants soient souvent associés. Un tel recrutement est extrêmement douloureux lorsque les cités luttent les unes contre les autres, comme durant la guerre de Corinthe; il ne le sera pas quand il s'agira de partir combattre le grand Roi. Dans le *Panegyrique*, le schéma est clair, quasi dichotomique: d'un côté des troupes grecques, commandées par les Athéniens et les Lacédémoniens, d'un autre côté, les barbares.

Quarante ans plus tard, le *Panathénaïque*, 79–82 qui emprunte au fonds de l'épopée l'exemple d'Agamemnon, montre bien le flou qui entoure la définition de ces στρατιῶται: il n'est pas aisé de dire si ces hommes qu'Agamemnon prenait dans chaque ville constituait une armée unique (στρατόπεδον γὰρ συνεληλυθὸς ἐξ ἀπασῶν τῶν πόλεων, 81), ou une fédération d'alliés. La tradition, largement développée par notre rhéteur lui-même, indique en tout cas qu'Agamemnon a recruté une armée grecque, une armée dont il a été le général en chef (*Panathénaïque*, 76–77)<sup>13</sup>. Cependant, l'emploi du terme μισθοφορά, sur lequel je reviendrai, suggère assez clairement qu'Isocrate pense ici aux mercenaires semblables à ceux du IV<sup>e</sup> siècle: Agamemnon, lui au moins, ne faisait pas espérer de fortes soldes (μισθοφοραῖς μεγάλας, 82) à ses hommes, qu'il entretenait à partir des ressources de l'ennemi.

Un passage semble malgré tout opérer une distinction: dans la Lettre II A *Philippe*, 9, les soldats sont, sans doute, à distinguer des mercenaires, qui sont, eux, mentionnés un peu plus loin dans le texte<sup>14</sup>; les termes στρατιωτικούς et μισθοφορᾶς ἔνεκα renvoient certainement à deux groupes d'hommes, les premiers constituant les troupes « classiques » ou bien signifiant les soldats de façon générique, les seconds, de façon plus formelle, renvoyant aux mercenaires. Toutefois, hormis ce texte, il arrive que les στρατιῶται soient des mercenaires<sup>15</sup>, des citoyens recrutés par

<sup>12</sup> *Panegyrique*, 185: Καὶ μὴν οὐδὲ τὰς πόλεις λυπήσομεν στρατιώτας ἐξ αὐτῶν καταλέγοντες, ὁ νῦν ἐν τῷ πολέμῳ τῷ πρὸς ἀλλήλους ὀχληρότατον ἐστὶν αὐταῖς: et nous ne lèserons même pas les cités en recrutant chez elles des soldats, ce qui, aujourd'hui, dans la guerre à laquelle elles se livrent entre elles, leur est extrêmement pénible.

<sup>13</sup> *Panathénaïque*, 76: Μόνος γὰρ ἀπάσης τῆς Ἑλλάδος ἠξιώθη γενέσθαι στρατηγός: seul il fut jugé digne de devenir le général de la Grèce tout entière, et 77: στρατόπεδον δὲ συστήσας. Voir aussi *Panegyrique*, 142: τὴν συμμαχίαν τὴν περὶ Κόρινθον συστάσαν, ou encore *Philippe*, 96: συστήσαι στρατόπεδον. A propos du verbe συνηστάναι, voir Pritchett 1992, pp. 119–120, qui relève que, chez Philochore *Fr.* 150, Jacoby, le verbe συνηστήσατο ne signifie pas que Conon a organisé des troupes mercenaires, mais qu'il en a fourni; Iphicrate, puis Chabrias les ont ensuite utilisées: ξενικὸν ἐν Κορίνθῳ [...]. συνηστήσατο δ' αὐτὸ πρῶτον Κόνων, παρέλαβε δ' αὐτὸ Ἴφικράτης ὕστερον καὶ Χαβρίας. Le sens à retenir serait bien de réunir, de rassembler des troupes disparates au départ. Pour dire « disposer » ses troupes sur le champ de bataille, Xénophon peut utiliser κατέστησε (τὸ στρατεύμα), *Anabase*, II, 3,3.

<sup>14</sup> Lettre II A *Philippe*, 9: μηδὲ πολλῶν κινδύνων ἰδίων ὑπαρχόντων ταῖς μοναρχίαις ἐτέρους ἀδόξους καὶ στρατιωτικούς αὐτῶ προσεξευρίσκειν, μηδ' ἀμιλλᾶσθαι τοῖς ἢ βίου δυστυχῶς ἀπαλλαγῆναι βουλομένοις ἢ μισθοφορᾶς ἔνεκα μείζονος εἰκῆ τοὺς κινδύνους προαιρουμένοις: il ne faut pas non plus, alors que les régimes autoritaires comportent bien des risques, s'en créer d'autres, de ceux, sans gloire, que courent les simples soldats, ni rivaliser avec ceux qui veulent en finir avec une vie de malheurs ou qui, avec l'espoir d'une solde plus importante, choisissent aveuglément les risques.

<sup>15</sup> Je note par ex. l'emploi de *stratiôtēs* chez Aristote, qui désigne les mercenaires, opposés aux troupes de la cité: *Ethique à Nicomaque*, 1116b: οἱ στρατιῶται δὲ δειλοὶ γίνονται, ὅταν ὑπερτείνῃ ὁ κίνδυνος καὶ λείπωνται τοῖς πλῆθεσι καὶ ταῖς παρασκευαῖς· πρῶτοι γὰρ φεύγουσι, τὰ δὲ πολιτικὰ μένοντα ἀποθνήσκουσι: ces soldats sont lâches, lorsque le danger est trop grand et qu'ils sont inférieurs en nombre et en armement; ils sont les premiers à fuir, alors que les troupes de la cité meurent sur place. Hunt 2007

tel ou tel chef pour des opérations particulières : ainsi en est-il dans le *Panegyrique*, où il est question des troupes de Conon en Asie mineure et du versement de leur solde<sup>16</sup>.

Quelles sont les dénominations de ces soldats mercenaires? Le verbe ἐπικουρεῖν, désignant le fait de servir en tant qu'auxiliaire, peut renvoyer aux troupes mercenaires<sup>17</sup> (comme c'est déjà le cas, avant Isocrate, chez Hérodote<sup>18</sup> et Thucydide<sup>19</sup>). Ce sens est bien attesté dans l'*Eginétique*, 38 où il est question d'auxiliaires engagés pour attaquer Siphnos. Dans le *Panegyrique*, 147, le mot ἐπικούροι désigne les mercenaires<sup>20</sup> engagés contre Artaxerxès II et commandés, selon Isocrate, par huit généraux ; dans le §168, ἐπικουρεῖν peut signifier de même servir comme mercenaire, puisque le contexte indique que des hommes sont contraints par la pauvreté (δι' ἔνδειαν τῶν καθ' ἡμέραν). Un autre terme signale parfois le mercenaire, celui de peltaste. Même si les deux mots ne se recoupent pas, le soldat légèrement armé (le peltaste) n'étant pas forcément un mercenaire et ce dernier pouvant combattre comme hoplite, non comme peltaste, Isocrate les confond à l'occasion<sup>21</sup>. Ainsi dans le *Panegyrique* 115, 141, 144, le *Sur la Paix*, 118, le *Sur l'Echange*, 111.

Comment ces forces, ainsi définies de façon plus ou moins claire, sont-elles perçues ? La guerre entreprise par Cyrus contre son frère Artaxerxès II a permis aux mercenaires grecs de montrer leur bravoure et leur efficacité au combat, dit Isocrate dans le *Panegyrique*, à la suite de Xénophon<sup>22</sup>. Isocrate va encore plus loin dans leur célébration

---

indique, après Parke, qu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, « the term *stratiōtēs*, previously a neutral term for soldier, meant mercenary and it was the citizen-soldier who needed to be indicated with a modifier », p. 14.

<sup>16</sup> *Panegyrique*, 142 : le grand Roi n'a pas payé pendant quinze mois les soldats mercenaires : πεντεκαίδεκα δὲ μηνῶν τοὺς στρατιώτας τὸν μισθὸν ἀπεστέρησεν. Voir à ce sujet les *Helléniques d'Oxyrhynchos*, XIV, 2 (Jacoby).

<sup>17</sup> L'*épikouria* peut aussi désigner simplement l'aide, l'appui militaire, sans qu'il soit question de mercenaires : ainsi dans l'*Eloge d'Hélène*, 40, *Busiris*, 22, *Archidamos*, 63 et 79. Voir Garlan 1999, qui souligne le sens très probable d'auxiliaire du mot *epikouros*, p. 148, n. 5. Trundle 2004 note p. 13 que, selon Parke 1933, *epikouros* était un euphémisme pour désigner le mercenaire. Il ajoute, pp. 13–14, que le terme *epikouros* a tendance à disparaître en cet emploi au IV<sup>e</sup> siècle : Xénophon ne l'utilise que 2 fois dans l'*Anabase*, et encore, pour signifier l'aide, l'assistance, et non le mercenaire lui-même. Selon Trundle, seule une occurrence des *Helléniques*, VII, 1, 23, utilise *epikouros* pour désigner les mercenaires, d'Arcadie.

<sup>18</sup> Par exemple Hérodote, I, 64, 2, à propos des mercenaires de Pisistrate.

<sup>19</sup> Par exemple Thucydide, I, 115, 4, au sujet des événements de Samos en 440–439.

<sup>20</sup> Cyrus va jusqu'à les appeler « alliés » : Ὡ ἀνδρες Ἕλληνας, οὐκ ἀνθρώπων ἀπορῶν βαρβάρων συμμάχους ὑμᾶς ἄγω, *Anabase*, I, 7,3 : Grecs, ce n'est pas parce que je manque de troupes barbares que je vous prends pour alliés. L'idée exprimée par Cyrus est que les mercenaires grecs sont plus courageux que les barbares.

<sup>21</sup> Le texte de Plutarque, *Agésilas*, 22, 2, peut être ambigu, quand il décrit la défaite subie par les Lacédémoniens face au bataillon d'Iphicrate en 390: πολλοὺς γὰρ ἀνδρας ἀγαθοὺς ἀπέβαλον κρατηθέντας ὑπὸ τε πελταστῶν ὀπλίτας καὶ μισθοφόρων Λακεδαιμονίους les Spartiates perdirent beaucoup d'hommes de valeur, avec la défaite d'hoplites face à des peltastes, de Lacédémoniens face à des mercenaires. Les termes ὀπλίτας et Λακεδαιμονίους sont sans doute des appositions, tout à fait liées (τε... καὶ) à ἀνδρας ἀγαθοὺς. La phrase signifierait alors que des hoplites ont été vaincus par des peltastes, et que des Lacédémoniens (= hoplites) l'ont été par des mercenaires (= peltastes). Voir Xénophon, *Helléniques*, IV, 5, 12–16 pour le récit de cette bataille. A propos des peltastes chez Xénophon, voir Riedinger 1991, pp. 223–225.

<sup>22</sup> *Panegyrique*, 144 et 145 pour les mercenaires de Cyrus. Pour le nombre de mercenaires grecs à Counaxa, voir Xénophon, *Anabase* I, 7, 10. Sur la question — encore très discutée aujourd'hui — de l'antériorité du *Panegyrique* par rapport à l'*Anabase*, voir Nouhaud 1982, p. 323 : Isocrate peut avoir écrit avant Xénophon et s'être servi d'une autre source, à savoir Ephore. Quant à la question de l'efficacité du mercenaire, voire de sa supériorité militaire par rapport au citoyen, se reporter au discours de Polydamas à Sparte en 374,

lorsqu'il écrit qu'ils n'étaient pas venus en Asie pour piller<sup>23</sup>. La rhétorique, qui dédouane ces troupes de toute accusation de rapine systématique, est évidemment trop appuyée ici pour que l'on puisse adhérer à cette affirmation, et l'on sait bien comment les mercenaires vivaient du pays qu'ils occupaient<sup>24</sup>. L'intention d'Isocrate est de montrer comment ces troupes ont pu, après avoir mené la guerre contre le grand Roi lui-même, se replier sans difficultés. En même temps, le lecteur sera bien obligé de constater que le portrait — sincère ou non, de circonstance ou non — des mercenaires n'est pas toujours à charge, au contraire. Nous en avons là un premier indice. Plus tard, le rhéteur reprendra ce thème des soldats mercenaires, conduits par Timothée<sup>25</sup> ou encore par Cléarque contre Artaxerxès II<sup>26</sup>.

Le mercenaire est donc d'abord un combattant. Isocrate ne va guère plus loin dans sa définition militaire, et il avoue lui-même son peu de compétence dans ce domaine. Il se déclare en effet étranger à la pratique et à la science de la stratégie<sup>27</sup>. Cela ne l'a toutefois pas empêché d'écrire sur ce sujet : dès le *Busiris*, Isocrate traite de questions militaires<sup>28</sup>. De plus, il brosse des années plus tard dans le *Sur l'échange* (101–139) le portrait du stratège idéal, attaché à l'intérêt de sa cité, sous les traits de Timothée ; enfin, il se permet de donner des conseils à Philippe<sup>29</sup>. Cela étant dit, son approche de la question du mercenariat est autre, plus financière et politique que proprement militaire.

---

citant les propos de Jason de Phères ; le *tagos* se vante de disposer de troupes aguerries et endurantes (Xénophon, *Helléniques*, VI, 1, 5).

<sup>23</sup> *Panegyrique*, 149 : ἐκεῖνοι γὰρ οὐκ ἐπὶ λείαν ἐλθόντες, οὐδὲ κώμην καταλαβόντες, ἀλλ' ἐπ' αὐτὸν τὸν βασιλέα στρατεύσαντες. A ce propos, la traduction de la CUF (Mathieu et Brémond), « ces gens qui n'étaient pas venus (*seulement*) pour piller et n'avaient pas fait qu'occuper une bourgade... », me semble devoir être corrigée. Il n'y a pas nécessité d'ajouter « seulement » et « ne... que ». Cela fausse d'ailleurs le sens du texte, qui est plutôt : « ces gens qui n'étaient pas venus pour piller et qui ne s'étaient pas même emparés d'un village ».

<sup>24</sup> Dans l'*Anabase*, Xénophon insiste largement sur la question du ravitaillement des mercenaires. Il convient de distinguer plusieurs modes, selon le pays traversé et selon que ces troupes sont victorieuses ou non. Les mercenaires pouvaient acheter leurs denrées sur des marchés (par ex. I, 5,6), ou bien se livrer au pillage (I, 1,19). En position de vaincus, ils devaient obtenir l'autorisation de piller, seulement s'ils ne trouvaient rien à acheter (II, 3,26, ou II, 4, 27). Pour la question du ravitaillement auprès des marchands ou du pillage, voir Krasilnikoff 1992, p. 24 et 1993, pp. 84–89.

<sup>25</sup> *Sur l'échange*, 120, 124. Pour Timothée, voir *infra*.

<sup>26</sup> *Philippe*, 91, 96 et 125–126 (où Isocrate mentionne ces soldats — *stratiōtas* — que les Perses font venir de Grèce).

<sup>27</sup> *Lettre à Denys*, 9 : μήτε στρατηγῶν. *Philippe*, 81 : μήτε στρατηγός ὢν. *Philippe*, 105 : μηδὲν πώποτε μεταχειρισάμενος τῶν στρατιωτικῶν. Voir Bettalli 1992, p. 40, pour le peu d'intérêt manifesté par Isocrate à l'égard de la stratégie et de la tactique.

<sup>28</sup> *Busiris*, 15–18.

<sup>29</sup> A partir du § 30 du *Philippe*, après de multiples précautions oratoires (voir §§ 18–21). La majeure partie de ce discours consiste en une leçon de géopolitique — selon Isocrate — et en une analyse des exigences de paix et de concorde (en Grèce) et de guerre (contre le Roi).

## 2. Le « salarié »

Le mot français mercenaire contient en lui-même l'idée d'un prix à payer, d'un salaire. Ce prix, en grec, apparaît dans le terme μισθός (l'indemnité)<sup>30</sup>, auquel il faudra ajouter ici μισθωτός et μισθοφόρος. La question est de déterminer si Isocrate a utilisé ce substantif et ses dérivés pour mentionner des troupes mercenaires. Le μισθωτός est-il un mercenaire ? Même si un passage de Thucydide<sup>31</sup> nous permet de considérer que le μισθός, versé aux mercenaires, qu'ils soient grecs ou non, distingue ces hommes et les troupes civiques, il demeure difficile de répondre d'une manière tranchée. Pierre Ducrey a, de son côté, étudié la solde versée aux soldats, qu'ils fussent citoyens ou mercenaires<sup>32</sup>.

Chez Isocrate, la première occurrence du terme μισθός figure, dès 402–401, dans le *C. Callimakhos*, 60, et renvoie à la solde des matelots, payée exceptionnellement après la défaite d'Aigos-Potamoi, en 405, par le client d'Isocrate et son frère. Rien ne dit formellement que ces matelots aient été (tous) des mercenaires<sup>33</sup>. Le récit de Xénophon mentionne, dans la flotte opposée à Lysandre en 405, des marins athéniens, qui, une fois faits prisonniers, furent condamnés à mort par les alliés de Lysandre et exécutés<sup>34</sup>. Ensuite, le terme μισθός apparaît dans le *Sur l'attelage*, 20, et, là encore, nous ne pouvons pas dire qu'il évoque le mercenariat : Alcibiade, en 411, désireux de rentrer à Athènes, entend l'appel des soldats (στρατιώταις) et, ajoute Isocrate, leur distribue une solde sur ses propres fonds. Il ne peut s'agir que des soldats athéniens basés à Samos. Dans le *Panégyrique*, 142 (avec un rappel au § 153), il est question d'un μισθός, que le grand Roi, Artaxerxès II, n'aurait pas versé durant quinze mois (entre 396 et 394) aux soldats (στρατιώτας) commandés par Conon<sup>35</sup>. Quelles sont ces troupes<sup>36</sup>? Le texte d'Isocrate précise que, si Conon n'était pas intervenu, ces hommes se seraient dispersés (διελύθησαν). Ce verbe a toutes les chances de signifier

---

<sup>30</sup> Voir Will 1975, qui souligne le sens archaïque de *misthos* : la récompense, plutôt que le salaire. Il note aussi, p. 432, la connotation péjorative que peut revêtir le mot dans la bouche des oligarques de 411. Le *misthos*, qui désigne l'indemnité, est peut-être déjà assimilé à l'argent que l'on verse à des mercenaires. Pour l'emploi de ce mot au IV<sup>e</sup> s. voir Mossé 1976 : le *misthos* « désigne dans l'Athènes du IV<sup>e</sup> siècle la rétribution de toutes les fonctions publiques et même de la présence aux séances de l'*ecclesia* », pp. 97–98. A propos de la terminologie de cette indemnité ou de ce paiement, voir Krasilnikoff 1993, pp. 77–79 pour les différents termes (*misthos*, *sitos*, *sitēresion*, *trophē*, *eis sitēsīn*), principalement chez Xénophon, mais aussi chez Isée, Démosthène et [Aristote], pp. 91–95.

<sup>31</sup> Thucydide I, 60, 1–2 : en 432, les Corinthiens envoient à Potidée des contingents, sans doute réguliers et mercenaires : πέμπουσιν ἑαυτῶν τε ἐθελοντὰς καὶ τῶν ἄλλων Πελοποννησίων μισθῶ πείσαντες : les Corinthiens envoient des volontaires de chez eux ainsi que d'autres Péloponnésiens, qu'ils avaient séduits par une solde.

<sup>32</sup> Ducrey 2000, voir en particulier le tableau des soldes versées, p. 199. Voir aussi Will 1975, qui renvoie à *Athenian Tribute Lists* II, 34 par ex. pour signaler que le *misthos* était le terme « officiel pour désigner la rémunération des soldats athéniens à l'époque de la guerre du Péloponnèse », p. 433, note 3. A propos des rapports pouvant exister entre le pillage et le salaire, voir Krasilnikoff 1992: 32–33: le butin provenant du pillage pouvait être vendu par les chefs de façon à assurer le versement du *misthos*. Ce fut le cas par ex. avec Agésilas et Dercylidas.

<sup>33</sup> Pour Marinović 1998, p. 239, note 7, « il est possible [...] qu'on ait également en vue les mercenaires (composant probablement une partie des marins) ».

<sup>34</sup> Xénophon, *Hell.*, II, 1, 32.

<sup>35</sup> Voir *supra*.

<sup>36</sup> Voir Pritchett 1992, pp. 118–121.

que les troupes étaient composites, en partie régulières, en partie mercenaires<sup>37</sup>. La difficulté est qu'Isocrate se refuse à présenter Conon comme un chef de mercenaires.

Le discours *Sur la Paix*, en 355, mentionne à deux reprises les μισθωτοί: 1. nous les Athéniens avons recours à des armées mercenaires (μισθωτοῖς χρώμεθα τοῖς στρατοπέδοις, 47), comme le fait le grand Roi; 2. nos ancêtres athéniens présentaient à leurs alliés au théâtre le spectacle des sommes qu'ils avaient prélevées sur leur fortune et que leur apportaient des salariés (τοῖς μὲν συμμαχοῖς τὰς τιμὰς τῆς οὐσίας αὐτῶν ὑπὸ μισθωτῶν εἰσφερομένας, 82). L'interprétation de ce terme μισθωτοί est difficile: dans le premier passage, du fait même qu'il se rapporte à στρατοπέδοις l'adjectif désigne très certainement des mercenaires, dont l'image est associée à des pratiques barbares, celles du grand Roi. Dans le second, il est beaucoup plus ambigu et rien n'autorise à le traduire par « mercenaires »: le substantif risque bien de signifier « des hommes payés pour cette tâche », des « salariés », de la cité s'entend, même si Isocrate peut jouer sur les mots et laisser penser à son lecteur que des « mercenaires » sont à l'origine de cet argent<sup>38</sup>. Nous n'avons donc qu'un emploi assuré chez Isocrate de μισθωτοί au sens de « mercenaires », et encore ce sens est-il commandé par le substantif στρατοπέδοις. Un dernier terme est à signaler, celui de μισθοφόρος<sup>39</sup>, au § 112. L'adjectif qui qualifie ici des « individus » signifie sans aucun doute mercenaires, — et non pas seulement des troupes « recevant une solde » —, dans la mesure où ces hommes sont censés être des étrangers, inconnus jusque-là des monarques qui les emploient<sup>40</sup>. Il est utile de souligner que, dans ce cas, Isocrate envisage des μισθοφόροι intervenant dans un régime de type tyrannique, comme il visait au § 82 le fonctionnement du pouvoir perse. Le recours à des mercenaires, outre le coût qu'il induit<sup>41</sup>, risque bien d'être présenté par Isocrate comme une déviance de la démocratie, qui s'aligne sur le modèle de régimes autoritaires dans lesquels les citoyens ne se battent pas ou plus pour eux-mêmes.

Dans le *Sur l'échange*, Isocrate consacre un long développement en forme d'éloge à Timothée (§§ 101–139)<sup>42</sup>. Celui-ci a pu soumettre Samos en 366–5 en finançant ses troupes (8000 peltastes et 30 trières) à partir du pays ennemi<sup>43</sup>. Il est manifeste qu'Isocrate

---

<sup>37</sup> Platon, dans le *Ménexène*, 245a, parle de ces bannis et de ces volontaires qui combattirent à Cnide sous les ordres de Conon. Voir Bouchet 2007, pp. 237 et 239.

<sup>38</sup> Papillon 2004, p. 153, n. 47: « Isocrates seems to imply that the money being carried into the theater by workers was also the money that was brought to Athens through mercenary actions such as are described in section 79 ».

<sup>39</sup> C'est d'ailleurs ce terme, plus méprisant que les autres, qui semble s'imposer au IV<sup>e</sup> et surtout après pour désigner les mercenaires (Trundle 2004, p. 16, qui cite le Xénophon des *Helléniques*, Ephore, Diodore et Arrien).

<sup>40</sup> *Sur la Paix*, 112: μισθοφόροις ἀνθρώποις οὐς οὐδὲ πώποτ' εἶδον: des mercenaires, hommes qu'ils n'ont même jamais vus.

<sup>41</sup> On peut d'ailleurs se demander s'il était vraiment plus coûteux pour une cité d'employer des mercenaires que de payer des troupes de citoyens. Voir Hunt 2007, p. 142.

<sup>42</sup> Voir Bianco 2007: « La digressione di Isocrate su Timoteo », pp. 61–89, et « Altre fonti principali su Timoteo », pp. 91–143; Bettalli 1992, pp. 41–44.

<sup>43</sup> *Sur l'échange*, 111: ἐν δέκα μηνὶν ἐξεπολιόρκησεν ὀκτακισχιλίους πελτασταῖς καὶ τριήρεσι τριάκοντα, καὶ τούτοις ἅπασιν ἐκ τῆς πολεμίας τὸν μισθὸν ἀπέδωκεν: au terme d'un siège de dix mois, il prit [Samos] avec huit mille peltastes et trente trières, et c'est sur le butin de guerre qu'il leur versa à tous leur solde. La même idée figure dans le § 120: comme il ne pouvait compter sur le financement de la cité, c'est la guerre elle-même qui devait lui permettre de verser une solde pleine et entière à ses troupes: διὰ

célèbre le fils de Conon pour mieux condamner Charès, dont le portrait est tout à l'opposé de celui de Timothée<sup>44</sup>. L'auteur de l'*Argument* du *Sur la Paix* met en évidence le rôle de Charès dans le déclenchement et le déroulement de la guerre des Alliés<sup>45</sup>. Il commence par ces mots : Πεμφθεις ὁ Χάρης... Aussi bien chef de mercenaires que stratège athénien envoyé en Asie, Charès aidait en fait le satrape de Phrygie maritime, Artabaze, et les troupes révoltées contre le grand Roi. D'où l'*ultimatum* lancé en 355 par ce dernier aux Athéniens, exigeant d'eux le rappel du stratège<sup>46</sup>. Enfin, toujours dans le *Sur la Paix*, alors qu'il traite des questions militaires, Isocrate recourt à des arguments, non pas techniques (la pertinence de la stratégie et de la tactique adoptée sur le terrain par exemple), mais moraux, voire intellectuels<sup>47</sup>. Cela signifie sans doute que la question de fond pour Isocrate est la dérive morale de la fonction de stratège, qui est de plus en plus assimilée à celle d'un chef de mercenaires, certes compétent — Isocrate ne saurait se prononcer sur ce chapitre —, mais pas ou peu attaché à sa cité. En ce sens, il est probable qu'il vise ici des hommes comme Charès<sup>48</sup>, muni des pleins pouvoirs dans la campagne qu'il mena en Chersonèse<sup>49</sup> en 357. Isocrate oublie simplement de signaler qu'en se mettant au service de satrapes comme Artabaze Charès a pu payer ses troupes, ce que ne faisait pas la cité athénienne, et que le butin résultant du pillage de Lampsaque et de Sigée a profité à Athènes<sup>50</sup>. De plus, Charès restait placé sous le contrôle de la cité : comment aurait-elle pu le rappeler sans cela ? Quelle est, en face, la situation de Timothée en 366 ? Il vient de rentrer à Athènes, qu'il avait quittée après son procès<sup>51</sup> de 373 et après s'être mis au service du grand Roi comme commandant de troupes mercenaires en Egypte, ce que tait évidemment Isocrate, qui passe de l'expédition conduite par Timothée autour du Péloponnèse (§§ 109–110) en 375 au siège de Samos en 366 avec cette seule transition : Μετὰ δὲ ταύτας τὰς πράξεις ἐπὶ Σάμον στρατεύσας (§ 111). Timothée a été élu stratège pour 366–5 et c'est bien missionné par les Athéniens qu'il a embarqué, d'abord pour soutenir Ariobarzane, en

---

τὸ μὴδὲν παρὰ τῆς πόλεως λαμβάνειν [...] ὥστε καὶ τῷ πολέμῳ περιγίγνεσθαι καὶ τοῖς στρατιώταις ἐντελεῖς ἀποδιδόναι τοὺς μισθοὺς.

<sup>44</sup> Voir Harding 1995, pp. 105–125: Isocrate aurait rédigé le discours *Sur la Paix* pour défendre Timothée contre les attaques de Charès. Voir l'analyse de ces attaques portées contre Charès dans Bianco 2003 : Charès est le contre-exemple de Timothée, le premier affecté de tous les vices, le second pourvu de toutes les qualités. Isocrate serait même à l'origine de l'historiographie à charge contre Charès : « La parole di Isocrate contro Carete (...) hanno tuttavia pesato come macigni per tutti i secoli a venire », p. 139.

<sup>45</sup> Cawkwell 1981 souligne, p. 52, la version tendancieuse de cet *Argument* et analyse au contraire le sentiment de Démosthène.

<sup>46</sup> Pour le récit de ces événements, voir Diodore, XVI, 22,2 : ὕστερον δὲ τοῦ βασιλέως πρέσβεις ἀποστείλαντος καὶ κατηγοροῦντος τοῦ Χάρητος : mais plus tard, lorsque le Roi eut envoyé des messagers et mis en accusation Charès.

<sup>47</sup> *Sur la Paix*, 55 : οἷς δ' οὐδεὶς ἂν οὔτε περὶ τῶν ἰδίων οὔτε περὶ τῶν κοινῶν συμβουλευσαίτο, τούτους δ' αὐτοκράτορας ἐκπέμπομεν ὡς ἐκεῖ σοφωτέρους ἐσομένους : ceux dont les conseils, en matière ni privée, ni publique, n'inspireraient personne, nous les envoyons en tant que stratèges avec les pleins pouvoirs, comme s'ils devaient, une fois là-bas, être plus avisés.

<sup>48</sup> Voir Aristote, *Rhétorique*, 1418a 31 : κατηγορεῖ, οἷον Λακεδαιμονίων μὲν ἐν τῷ πανηγυρικῷ, Χάρητος δ' ἐν τῷ συμμαχικῷ : Isocrate accuse les Lacédémoniens dans le *Panegyrique*, et Charès dans le *Symmachique* (= le *Sur la Paix*).

<sup>49</sup> Voir Démosthène, *Contre Aristocrates*, 173 : Χάρης [...] στρατηγὸς ὑφ' ὑμῶν αὐτοκράτωρ εἰς Χερσονήσον ἐξέπλει : Charès, que vous aviez désigné stratège avec les pleins pouvoirs, fit voile vers la Chersonèse.

<sup>50</sup> Voir à ce sujet Pritchett 1991, p. 381 et p. 423, n. 619.

<sup>51</sup> Voir Bianco 2007, pp. 30–35.



définitive pour s'emparer de Samos. Les troupes qu'il dirige alors peuvent être formées de citoyens et de mercenaires. Isocrate ne précise pas et Timothée ne fait nullement figure de condottière ici, même s'il l'a été et s'il a cherché à constituer ses équipages à partir de mercenaires<sup>52</sup>. En fait, il est souvent difficile au IV<sup>e</sup> s. de distinguer l'activité privée d'un stratège chef de mercenaires et son activité commandée par la cité, surtout quand ce sont des auteurs comme Isocrate, partisan de Conon et de Timothée, qui traitent de ces questions.

Dans le *Philippe*, Isocrate mentionne les mercenaires des Thébains, tués en Phocide et pour qui, ajoute-t-il, la mort vaut mieux que la vie (§ 55). Le terme utilisé est μισθοφόρος, qui s'oppose aux Phocidiens qui ne craignent pas de mourir pour leur patrie (*ibid.*)<sup>53</sup>. Ce jugement émis par Isocrate a suscité, de la part de L. Marinović<sup>54</sup>, un commentaire peut-être discutable : la remarque d'Isocrate (ces mercenaires 'pour qui la mort vaut mieux que la vie' est sans doute « faite en passant » et constitue « l'une de ces notations purement rhétoriques qui abondent dans l'œuvre du moraliste qu'était Isocrate ». Je voudrais montrer pour ma part que la commisération n'est peut-être pas absente du texte et que le regard porté par Isocrate n'est pas forcément accusateur. Nous avons là au contraire une forme de pitié et d'indignation, qui, si elle peut relever du *topos*, n'est pas à négliger.

Plus loin, il est question du μισθός que le grand Roi Artaxerxès II s'engage à verser intégralement aux soldats qui l'avaient combattu sous les ordres de Cyrus et de Cléarque<sup>55</sup>. Là encore, ce sont des troupes mercenaires qui sont évoquées. Le mot μισθός figure enfin au § 116 du *Panathénaique* pour désigner le « salaire » ou l'« indemnité » que la cité versait aux plus démunis qui avaient pris l'habitude de trouver en terre étrangère de quoi subsister. S'agit-il de mercenaires ? C'est probable, quoique non dit formellement.

Le substantif μισθοφορά (§ 96) est ambivalent, lui aussi<sup>56</sup>. Il désigne la solde, sans doute des soldats « réguliers », et non pas des mercenaires. L'idée est que les recruteurs, qui devaient aller chercher des mercenaires dans d'autres cités, coûtaient plus cher que la solde versée aux troupes (τὴν εἰς τοὺς στρατιώτας μισθοφοράν). Dans la Lettre II A *Philippe*, ce même mot de μισθοφορά renvoie à coup sûr aux mercenaires, à ces hommes « qui choisissent d'affronter aveuglément les dangers avec l'espoir d'une solde plus importante » : μισθοφορᾶς ἕνεκα μείζονος εἰκῆς τοὺς κινδύνους

---

<sup>52</sup> Xénophon rapporte une différence de méthode entre Timothée et Iphicrate dans le recrutement des équipages (*Helléniques*, VI, 2, 10–14) : alors qu'il venait d'être élu stratège en 373, Timothée ne parvint pas à réunir les équipages nécessaires à l'expédition prévue autour du Péloponnèse. Les Athéniens le destituèrent et le remplacèrent par Iphicrate, qui, contrairement à Timothée qui avait cherché en vain du côté des îles, fit pression à Athènes même. Sur Iphicrate et Timothée, voir Parke 1933, pp. 50–57 pour Iphicrate, et Pritchett 1992, pp. 119–125.

<sup>53</sup> *Philippe*, 55 : ἐν μὲν γὰρ τῇ Φωκίδι τῶν μισθοφόρων τινὰς ἀποκτείνουσιν οἷς λυσιτελεῖ τεθνάναι μᾶλλον ἢ ζῆν, ἀναχωροῦντες δὲ τοὺς ἐνδοξοτάτους αὐτῶν καὶ μάλιστα τολμῶντας ὑπὲρ τῆς πατρίδος ἀποθνήσκειν ἀπολλύουσιν : en Phocide, [les Thébains] tuent des mercenaires, qui ont plus intérêt à être morts que vivants, ils perdent les plus glorieux d'entre eux, ceux qui ont tout à fait le courage de mourir pour la patrie.

<sup>54</sup> Marinović 1988, p. 265.

<sup>55</sup> *Philippe*, 91 : τοῖς δ' ἄλλοις στρατιώταις ἐντελῆ τὸν μισθὸν ἀποδοὺς : Artaxerxès II versa aux autres soldats leur salaire intégral.

<sup>56</sup> L'ambiguïté est levée quand le terme *misthophoros* est accompagné de *xénos*, comme chez Xénophon, *Helléniques*, VI, 1, 5 : ξένους ἔχω μισθοφόρους εἰς ἑξακισχιλίους (à propos des troupes de Jason de Phères).

προαιρουμένοις<sup>57</sup>, 9. De même, il est évident que le verbe μισθοῦνται du § 19 désigne l'action de payer des mercenaires. Enfin, nous avons vu, plus haut, dans le *Panathénaique* et à propos d'Agamemnon, le terme μισθοφορά et son ambiguïté.

Il ressort donc de cette liste que le mot μισθός et ses dérivés peuvent ou non désigner le salaire des mercenaires. On ne peut en tout cas prendre le risque de le rapporter aux mercenaires sans être assuré du contexte. Même le mot μισθοφορά ne renvoie pas toujours ni nécessairement à la solde des mercenaires : ainsi Démosthène en *Olynthienne* II, 34 assume-t-il ce terme — qui peut étonner, il est vrai — pour une solde militaire à créer pour les citoyens qui, eux-mêmes, participeront à la défense de la patrie<sup>58</sup>.

### 3. L'étranger

Combattant, stipendié, le mercenaire est aussi, et peut-être davantage encore, l'étranger, encore qu'il faille distinguer l'étranger à la cité et l'étranger à la communauté grecque<sup>59</sup>. Avant d'envisager plus longuement le terme ξένος, je signalerai l'emploi d'ἐπακτός, le soldat «incorporé en plus, venu d'ailleurs», qui figure dans l'*Eloge d'Hélène*<sup>60</sup>. Ξένος désigne l'étranger, barbare ou non, soldat ou non. Son sens premier n'est aucunement « mercenaire ». De fait, Isocrate l'emploie à plusieurs reprises, dès 390–385, dans le *Busiris* 7 et 31, avec l'acception d'étrangers. Peu après, dans le *Panegyrique* 168, il est clair que l'adjectif ne renvoie pas à l'idée de mercenaire, mais simplement à celle de terre étrangère : les guerres que nous avons provoquées, dit Isocrate, ont conduit les uns (τοὺς μὲν) à la mort au mépris des lois chez eux, les autres (τοὺς δ') à l'errance à l'étranger avec femmes<sup>61</sup> et enfants, beaucoup enfin, — troisième catégorie — (πολλοὺς δὲ) au service mercenaire<sup>62</sup> : la structure de la phrase et le vocabulaire peuvent nous inciter à distinguer celui qui erre loin de sa patrie et celui qui, contraint par la pauvreté, doit vendre ses services comme mercenaire. En d'autres termes, les vagabonds et les mercenaires constituent bien, selon la syntaxe, deux groupes différents, à moins de considérer — ce que je ne crois pas — que le πολλοὺς δὲ δι' ἔνδειαν ne reprend en la précisant la catégorie précédente (τοὺς δ' ἐπὶ ξένης). Rien ne nous autorise formellement à le faire. Dans tous les cas, les notions de terre étrangère et de mercenariat restent bien distinctes.

---

<sup>57</sup> Il s'agit là sans doute d'un lieu commun, d'un cliché défavorable. En fait, voir Garlan 1999, p. 172 : les mercenaires ne sont pas tous des aventuriers guidés par l'appât du gain.

<sup>58</sup> Démosthène, *Olynthienne* II, 34 : οὐκοῦν σὺ μισθοφορὰν λέγεις; Veux-tu donc parler du versement d'une 'solde' ?

<sup>59</sup> Etranger à plusieurs titres, comme l'avait noté Aymard 1967 : les mercenaires sont non seulement des étrangers à la cité ou au roi qui les emploie, mais ils servent dans des armées qui, « camaraderie et esprit de corps à part », leur sont étrangères, p. 487.

<sup>60</sup> *Eloge d'Hélène*, 37 : Thésée refuse de protéger son pouvoir avec des troupes venues de l'extérieur ; il trouve son appui dans la bienveillance des citoyens : οὐδ' ἐπακτῶ δυνάμει τὴν ἀρχὴν διαφυλάττων, ἀλλὰ τῇ τῶν πολιτῶν εὐνοίᾳ δορυφορούμενος.

<sup>61</sup> Voir Xénophon, *Helléniques*, I, 3,19, pour les femmes et les enfants qui accompagnent les mercenaires (de Cléarque) et qui risquent de mourir de faim : παιδᾶς ὄρων καὶ γυναικᾶς λιμῶ ἀπολλυμένους. Voir *infra* pour la question des familles des mercenaires.

<sup>62</sup> *Panegyrique*, 168 : τοὺς μὲν ἐν ταῖς αὐτῶν ἀνόμως ἀπόλλυσθαι, τοὺς δ' ἐπὶ ξένης μετὰ παιδῶν καὶ γυναικῶν ἀλᾶσθαι, πολλοὺς δὲ δι' ἔνδειαν τῶν καθ' ἡμέραν ἐπικουρεῖν ἀναγκαζομένους.

Au contraire, et pour la première fois, nous trouvons dans l'*Archidamos* 76, l'adjectif ξενικοῖς, qui, associé à στρατεύμασιν, désigne sans ambiguïté en 366 des troupes stipendiées<sup>63</sup>: l'armée dont les Spartiates disposeront en terre étrangère se comportera comme des mercenaires, car exclusivement occupée à la guerre. Cette dernière idée apparaissait d'ailleurs dès le *Busiris*, 18 : les guerriers de Sparte n'ont d'autre activité que la guerre et sa préparation, les armes et les expéditions<sup>64</sup>, cela à l'imitation des Egyptiens.

Dans le discours *Sur la Paix*, en 355, le terme ξένος et ses dérivés réunissent clairement les deux sens d'étranger et de mercenaire, comme l'a déjà noté Cynzia Bearzot<sup>65</sup>, qui précise de plus que le pluriel, utilisé dans ce texte, dénonce une masse d'étrangers-mercenaires éminemment dangereux pour la cité<sup>66</sup>, — alors que le singulier renvoie à l'étranger perçu comme un individu plutôt bien accueilli. Il me semble établi, d'après le contexte, que les ξένοι du *Sur la Paix* désignent les mercenaires, non pas toujours, mais le plus souvent. En effet, les emplois de ξένος peuvent ne pas renvoyer à des mercenaires dans deux passages : au § 21, Isocrate évoque les ξένοι, les étrangers et les métèques ; et au § 48, il mentionne les ξένοι (métèques ?) ainsi que les esclaves embarqués sur les trières athéniennes. Les trois autres cas sont tous directement reliés à l'idée de mercenaires. Ces trois occurrences explicites<sup>67</sup> (§§ 24, 46

<sup>63</sup> *Archidamos*, 76 : καὶ τῷ μὲν σχολὴν ἄγειν καὶ μὴδὲ περὶ ἕν ἄλλο διατρέβειν ἢ περὶ τὸν πόλεμον τοῖς ξενικοῖς στρατεύμασιν ὁμοιωμένον : [une armée] que son loisir et son entraînement exclusif à la guerre assimileraient à des troupes mercenaires. Ce passage a inspiré un certain nombre de commentaires. Voir par ex. Mossé 1953, qui signale, pp. 31–33, que ces troupes spartiates ne sont pas malgré tout des mercenaires: « Archidamos dit bien qu'il ne s'agit pas d'une semblable armée: ses hommes ne seront pas des mercenaires venus de tous les coins du monde, mais des Spartiates animés par l'ardent amour de la patrie », pp. 31–32. « Il semble qu'on puisse, sans crainte de se tromper, attribuer au seul Isocrate la paternité d'une telle idée. Qu'elle lui ait été inspirée par la conception que se faisaient les Athéniens du régime militaire spartiate, cela ne fait pas de doute », pp. 32–33. Voir aussi Azoulay 2006, qui traite du « modèle ambivalent du mercenariat » : « Isocrate imagine (...) la création d'une armée qui hérite à la fois de la souplesse des corps mercenaires et du patriotisme des armées civiques, sans en avoir aucun des inconvénients : cette communauté utopique serait différente d'une armée de mercenaires en ce qu'elle serait composée de Spartiates animés par un amour ardent de la patrie ; toutefois, elle se distinguerait aussi des troupes civiques ordinaires par son indépendance vis-à-vis de tout « régime organisé » », p. 517.

<sup>64</sup> *Busiris*, 18 : μὴδ' ἐπὶ ταῖς ἄλλαις τέχναις διατρέβειν, ἀλλὰ τοῖς ὅπλοις καὶ ταῖς στρατείαις τὸν νοῦν προσέχειν : ne pratiquer aucune autre activité, mais se préoccuper de ses armes et des campagnes militaires.

<sup>65</sup> Bearzot 2001, pp. 53 et 56, analyse l'évolution du vocabulaire chez Isocrate : en 380, « la terminologia è ancora quella tradizionale — il mercenario è detto ἐπίκουρος, non ξένος », p. 52. Dans le *Sur la Paix*, 46, l'*Aréopagitique*, 9 et *Sur l'échange*, 116, « la sovrapposizione, nel termine ξένος, dei due significati di « straniero » e « mercenario » in questi passi già evidente », p. 53.

<sup>66</sup> Lengauer 1979, pp. 101–108, qui compte 10 cas de *staseis* dus à des mercenaires sur les 17 répertoriés (repris dans Ducrey 2000, p. 207). Bearzot 2001, pp. 53–54 : « Se lo ξένος come individuo isolato non sembra costituire un problema, giacché si inserisce facilmente nel quadro tradizionale dei rapporti sociali, i πλανώμενοι, gruppi di ξένοι — apolidi destinati ad ingrossare le file degli ξένοι mercenari, sono invece percepiti come un fenomeno gravemente destabilizzante », voir aussi p. 56. Pour Bearzot, si le mercenariat est devenu un phénomène de masse, Isocrate en attribue la responsabilité à Sparte (*Panegyrique*, 114–116). Cependant, Trundle 2004, p. 15, note que le terme ξένοι a, comme ἐπίκουρος, une certaine valeur euphémistique. Voir aussi Burckhardt 1996, p. 79, note 13, à propos du ξένος et de son emploi au singulier.

<sup>67</sup> *Sur la Paix*, 24 : στρατοπέδων ξενικῶν, ὧν νῦν ἐπιθυμοῦντες ἡμεῖς τυγχάνομεν : des armées de mercenaires que nous nous trouvons désirer aujourd'hui ; 46 : ξενοτροφεῖν ; et 48 : ξένοις ὀπλίταις χρώμεθα : nous avons des étrangers pour hoplites.

et 48 bis), à laquelle s'ajoutent des passages plus implicites (§ 79 par exemple)<sup>68</sup> sont même délibérément polémiques<sup>69</sup> et doivent être comprises comme appartenant à un discours qui, en 356/5, vise à convaincre les Athéniens des méfaits de la guerre et de l'impérialisme (ἀρχή) de leur cité. Cette polémique apparaît d'ailleurs chez Isocrate dès le *Busiris*. Il y est écrit en effet qu'en suivant l'exemple des Egyptiens, les Athéniens pourraient vivre dans la prospérité (εὐδαιμόνως) s'ils acceptaient, pour les uns, de travailler, pour les autres, de veiller eux-mêmes aux biens des premiers, donc — implicitement — sans avoir recours à des troupes mercenaires<sup>70</sup>. Même s'il ne faut pas prendre au sérieux<sup>71</sup> ni au pied de la lettre l'exercice rhétorique qu'est le *Busiris*, nous pouvons, avec Christian Froidefond, considérer certaines affirmations comme fondées ou, en tout cas, polémiques, en particulier celles qui touchent aux affaires militaires<sup>72</sup>. Dans le *Sur la Paix*, le ton est particulièrement violent : les mercenaires sont dépeints comme les ennemis communs à tous les hommes (τοῖς ἀπάντων ἀνθρώπων κοινοῖς ἐχθροῖς, 46). Nous avons le même discours chez Démosthène<sup>73</sup> à peine quelques années après, en 352, ce qui risque d'apparenter la formule à un *topos* ou à une citation<sup>74</sup> destiné à marquer les esprits dans telle ou telle circonstance. Il faut surtout noter que le jugement porté par ces deux orateurs ne correspond sans doute pas à l'évolution de l'image du mercenaire au cours du IV<sup>e</sup> siècle, comme le soulignent Yvon Garlan<sup>75</sup> et, plus récemment, Marco Bettalli<sup>76</sup>. Il y aurait

<sup>68</sup> *Sur la Paix*, 79 : les mercenaires sont des paresseux sans pareil et des délinquants absolus: τοὺς ἀργοτάτους καὶ τοὺς ἀπασῶν τῶν πονηριῶν μετέχοντας.

<sup>69</sup> Fuks 1972, p. 29, n. 46 : Isocrate se montre particulièrement dur à l'égard des mercenaires, ici (*Sur la Paix*, 43–48) plus qu'ailleurs : « Only here does he speak of them with something like hatred » ; pour Fuks, ce sentiment serait dû soit à l'emploi (à Athènes) toujours plus fréquent de mercenaires au cours du IV<sup>e</sup> siècle, soit à la guerre sociale qu'Athènes mène avec des troupes mercenaires, soit enfin à leurs abus et crimes commis durant cette même guerre.

<sup>70</sup> *Busiris*, 20 : εἰ [...] τοῖς μὲν ἐργάζεσθαι, τοῖς δὲ τὰ τούτων σῶζειν δόξειεν, ἕκαστοι τὴν αὐτῶν ἔχοντες εὐδαιμόνως ἂν τὸν βίον διατελοῖμεν : si les uns trouvaient bon de travailler, les autres de protéger les biens de ceux-là, chacun de nous garderait son patrimoine et mènerait une vie prospère.

<sup>71</sup> Isocrate l'avoue lui-même: ὑποθέσιν [...] οὐ σπουδαίαν, *Busiris*, 9.

<sup>72</sup> Froidefond 1971 fait remarquer qu'il y a dans cet ouvrage des pages plus sérieuses : ainsi lorsque Isocrate célèbre le fonctionnement militaire de l'Égypte, il dénonce du même coup celui de Sparte, cité trop guerrière (§§ 19–20). La description de l'Égypte ne jouerait, selon Ch. Froidefond, qu'un « rôle d'utilité », l'intention d'Isocrate étant de « morigéner Athènes », pour son recours à des mercenaires, « sans exalter Lacédémone », p. 249.

<sup>73</sup> Même discours chez Démosthène, *C. Aristocrate*, 139 : κοινοὶ περιέρχονται κατὰ πᾶσαν χώραν, εἰ δὲ τᾶλθηθῆς εἰπεῖν, ἐχθροί : tout le monde voit en ces gens qui vont partout, de pays en pays, s'il faut parler vrai, des ennemis.

<sup>74</sup> Ces deux jugements, d'Isocrate et de Démosthène, sont très certainement inspirés d'un vers de Tyrtée, *Fr.* 10, v. 7 : ἐχθρὸς μὲν γὰρ τοῖσι μετέσσειται οὓς κεν ἴκηται : il sera un ennemi pour tous ceux chez qui il ira.

<sup>75</sup> Garlan 1999, p. 154 : « En règle générale, le mercenaire était d'ailleurs moins perçu comme un étranger que comme un militaire de carrière ». Y. Garlan estime aussi que le mercenaire grec du IV<sup>e</sup> s préfigure « le type nouveau de quasi-citoyen, de citoyen-sujet qui constituera l'élite politique des royaumes orientaux de l'époque hellénistique », p. 172.

<sup>76</sup> Bettalli 2006a montre comment des chefs de mercenaires ont pu jouir d'une grande renommée à Athènes, en prenant l'exemple de Léosthène, célébré par Hypéride, p. 22 ; ou encore comment on pouvait ne pas s'indigner, au contraire, d'avoir un parent mercenaire, p. 23 : Eschine écrit dans le *Sur l'Ambassade infidèle*, 147, à propos de son père Atrométos : συμβέβηκε [...] ἐκπεσόντι δὲ ὑπὸ τῶν τριάκοντα στρατεύεσθαι μὲν ἐν τῇ Ἀσίᾳ : il lui est arrivé, [...] après avoir été chassé par les Trente, de servir comme soldat en Asie. Bettalli démontre donc que, contrairement à l'image négative du mercenaire dans les sources

bien un décalage entre Isocrate et la pensée commune du IV<sup>e</sup> : Isocrate s'arrête de moins en moins sur le côté militaire du mercenaire, alors qu'il insiste sur les aspects ethniques et financiers ou encore économiques (voir mon tableau à la fin de cette étude).

La première occurrence (§ 24) met en avant l'attitude des Athéniens, peu enclins, selon Isocrate du moins ou quelques autres comme Xénophon<sup>77</sup>, à servir eux-mêmes et qui désirent donc employer des mercenaires. Sans chercher à savoir si le recours toujours plus nombreux à des mercenaires n'est pas en vérité lié à l'évolution même de la guerre au IV<sup>e</sup> siècle, Isocrate préfère alléguer une décadence sociale, voire une démission politique, de ces citoyens qui ne combattent plus eux-mêmes; ce sont eux qui rament, alors que des étrangers servent comme hoplites. Nous avons là l'expression d'un mépris pour les rameurs<sup>78</sup> (explicité au § 48) et pour la flotte, dans un discours, le *Sur la Paix*, qui dénonce précisément les abus et les dérives de l'hégémonie maritime d'Athènes<sup>79</sup>. De plus, ces pratiques, cette démission du citoyen, ne sont pas celles d'une cité qui peut légitimement aspirer à l'hégémonie, mais plutôt celles des barbares perses : ὥσπερ βασιλεὺς ὁ μέγας μισθωτοῖς χρώμεθα, 47. Le recours à des troupes mercenaires signifierait que les citoyens sont lâches<sup>80</sup> et donc bien inférieurs à leurs ancêtres (τοσοῦτον ἀπολελείμεθα, 43, Τοσοῦτω δὲ χείρους ἐσμὲν, 47)<sup>81</sup>. Nous avons là un procédé rhétorique, opposant un autrefois grandiose à un présent décadent, donc un discours hyperbolique qu'il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre.

Le deuxième passage (§ 46) implique la question financière et économique, puisqu'il s'agit de *nourrir* et d'*entretenir* ces troupes (ξενοτροφεῖν). Le recours à des mercenaires a un coût, difficilement supportable pour la cité. Cette dépense est d'autant plus critiquable que la situation des finances athéniennes est mauvaise (ἡμεῖς δ' εἰς τοσαύτην ἀπορίαν ἐληλυθότες, 47). C'est cette contrainte financière, dénoncée par tout un groupe de politiques<sup>82</sup> dans les années 350, qui pousserait Athènes à maltraiter

---

(tourné contre sa cité, une « sorta di metastasi della società », p. 19), ce combattant n'est pas étranger au monde de la cité.

<sup>77</sup> Xénophon, qui a personnellement fait l'expérience du mercenariat, écrit à la fin de sa vie, dans le *Sur les Revenus* II, 4 : κόσμος ἂν τῇ πόλει εἴη, εἰ δοκοῖεν Ἀθηναῖοι εἰς τὰς μάχας αὐτοῖς μᾶλλον πιστεῦειν ἢ ἀλλοδαποῖς : la cité irait bien si les Athéniens préféraient, pour combattre, se fier à eux-mêmes plutôt qu'à des étrangers. Dans le chapitre II, 3, Xénophon regrette la promiscuité des barbares et des citoyens dans les rangs des hoplites : εἰ οἱ πολῖται μετ' ἀλλήλων στρατεύοιντο μᾶλλον ἢ εἰ συντάττοιτο αὐτοῖς, ὥσπερ νῦν, Λυδοὶ καὶ Φρύγες καὶ Σύροι καὶ ἄλλοι παντοδαποὶ βάρβαροι : si les citoyens faisaient campagne entre eux plutôt que de voir dans leurs rangs, comme aujourd'hui, des Lydiens, des Phrygiens, des Syriens, des barbares de toutes origines.

<sup>78</sup> Sur l'attachement d'Isocrate à l'égard des hoplites et son mépris des rameurs, voir Chankowski 1997, p. 345.

<sup>79</sup> Voir Ceccarelli 1993, qui considère au contraire, pp. 451–455 que, dans le *Sur la Paix*, Isocrate dénonce l'empire lui-même plutôt que l'empire maritime tout particulièrement.

<sup>80</sup> *Sur la Paix*, 43 : οὐδ' ὑπὲρ τῆς ἡμετέρας αὐτῶν πλεονεξίας κινδυνεύειν ἀξιούμεν : pas même pour notre propre expansion nous ne trouvons bon de courir des risques, et 44 : στρατεύεσθαι δ' οὐκ ἐθέλομεν : nous ne voulons pas partir en campagne. Cela relève d'une vision propre aux orateurs et d'une propagande. En fait, les citoyens restent attachés à la défense de leur cité, voir Chankowski 1997, p. 342.

<sup>81</sup> Déjà, dans l'*Eloge d'Hélène*, Isocrate indiquait, pour brosser l'anti-portrait de ses contemporains, que Thésée avait avec lui la cité entière pour aller au combat et qu'il refusait des gardes étrangers pour assurer sa protection μεθ' ὅλης τῆς πόλεως ἠγωνίσαστο, 31 : il combattit en s'appuyant sur la cité tout entière.

<sup>82</sup> Romilly 1954, p. 342, montre que les différents groupes, modérés ou non, dont nous trouvons écho des programmes politiques chez Démosthène, Xénophon et Isocrate, étaient d'accord pour dénoncer le recours aux mercenaires et réclamer une armée de citoyens, mais qu'ils se distinguaient fondamentalement les

aussi bien ses alliés<sup>83</sup> que les citoyens les plus riches<sup>84</sup>: le recours aux mercenaires, sans être lui-même à l'origine de la guerre des Alliés, a pu détériorer les relations entre Athènes et des cités davantage sollicitées sur le plan financier, soit officiellement soit par des chefs de mercenaires, obligés de trouver eux-mêmes de quoi payer leurs troupes.

La troisième et dernière occurrence (§ 48), reprenant la première (§ 24) en la renforçant et la précisant, joue sur le rapprochement de termes antinomiques dans la société athénienne: ce sont des étrangers qui nous servent d'hoplites. Il faut noter l'expression à la fois imagée, concise et éloquente<sup>85</sup>: οἱ μὲν ἄρχειν τῶν Ἑλλήνων ἀξιούντες ὑπηρέσιον ἔχοντες ἐκβαίνουσιν, où l'on voit l'Athénien porter un cousin de rameur, alors que le mercenaire combat en hoplite, μεθ' ὄπλων.

Au total, le *Sur la Paix* manifeste une prise de position très négative d'Isocrate à l'égard des ξένοι, position qui apparaît également dans l'*Aréopagitique*, 9, et qui s'appuie sur des considérations financières. Ces troupes coûtent cher à la cité, et sans résultat (Isocrate pense sans doute aux campagnes menées par Charès)<sup>86</sup>. L'attaque se poursuit contre ces troupes étrangères/mercenaires dans le *Sur l'échange*, 116, avec, cette fois, un point de vue moral: on élit des stratèges, que l'on place souvent à la tête de troupes mercenaires (ξενικοῖς), comme si on pouvait attendre de cela quelque chose de convenable (τι τῶν δεόντων)<sup>87</sup>. Un tel jugement contredirait formellement l'éloge des mercenaires de Cyrus qu'Isocrate formule dans le *Panégyrique*, 149, si c'était le même vocabulaire<sup>88</sup>. En fait, notre rhéteur ne place pas son lecteur sur le même terrain: nous avons d'un côté, en 380, la célébration de troupes qui ont combattu contre le grand Roi (στρατεύσαντες), d'un autre côté, vers 354, la condamnation d'étrangers (ξενικοῖς). On voit parfaitement ici l'évolution d'Isocrate, qui, à partir des années 350, fait plus de cas de l'origine ethnique des mercenaires (voir mon tableau à la fin de cette étude).

Le point de vue est très différent dans le *Philippe*. Ni la situation ni le destinataire ne sont les mêmes en 346: Athènes n'a plus à lutter contre ses alliés en révolte et le discours s'adresse, non plus aux Athéniens, mais au roi de Macédoine. Le mercenariat concerne donc non plus une démocratie, mais une royauté. Autrefois, dit Isocrate, il n'y avait pas d'armée mercenaire (ξενικὸν) dans les cités, ce qui contraignait les Grecs à dépenser une fortune pour aller recruter, parfois très loin, ce genre de troupes

---

uns des autres par leurs objectifs: « ce qui, chez les orateurs patriotes, est une réforme liée à l'idée de lutte nationale, se présente, chez les modérés, comme un des éléments d'un système d'économies ».

<sup>83</sup> *Sur la Paix*, 46: τοὺς συμμαχοὺς τοὺς ἡμετέρους αὐτῶν ἰδίᾳ λυμαινόμεθα καὶ δασμολογοῦμεν: nous recourons à la violence pour tourmenter nos propres alliés et les exploiter. J'adopte la leçon de l'édition de Mandilaras 2003, en lisant, non pas ἰδίᾳ, mais βίᾳ, qui, selon moi, donne plus de force au texte en privilégiant l'idée de violence, là où F. Blass 1885 et G. Mathieu 1928, chacun avec une lecture différente, insistaient sur les victimes de ces violences (nous tourmentons chacun de nos alliés).

<sup>84</sup> Isocrate se serait fait le porte-parole de ces citoyens les plus riches: voir Cloché 1963, pour qui il a été « un défenseur résolu, souvent même ardent et véhément, des classes possédantes », p. 99.

<sup>85</sup> *Sur la Paix*, 48: ces hommes qui prétendent commander aux Grecs débarquent avec leur coussin de rameurs.

<sup>86</sup> *Aréopagitique*, 9: πλείω δ' ἢ χίλια τάλαντα μάτην εἰς τοὺς ξένους ἀνηλωκότες: après avoir dépensé plus de dix mille talents, en vain, pour les mercenaires.

<sup>87</sup> L'expression τι τῶν δεόντων est difficile à interpréter. Elle peut signifier, comme très souvent chez Isocrate, « ce qui convient », ou bien « ce que l'on est en droit d'attendre de troupes militaires », c'est-à-dire des victoires servant l'intérêt de la cité.

<sup>88</sup> Voir *supra*, note 23.

(ξενολογεῖν)<sup>89</sup>. Ainsi, ce ne sont pas les troupes mercenaires elles-mêmes qui sont mal jugées dans le *Philippe*, mais ce serait plutôt leur absence — affirmation étonnante de la part d’un auteur qui condamne l’association étroite entre la cité démocratique et la pratique du mercenariat. Dans ce même discours (§ 122), les étrangers/mercenaires (τοὺς ξενιτευομένους) sont traités d’une manière ambivalente, perçus comme des bourreaux<sup>90</sup> certes, que Philippe devrait tourner contre les barbares (perses), mais aussi comme des victimes. Isocrate cherche à convaincre Philippe d’éloigner des cités grecques ces étrangers, mais nous ne pouvons pas ignorer que les mercenaires sont peut-être même les premiers à souffrir de la pauvreté, qui les oblige à louer leurs services. A moins de penser que nous ayons là un procédé rhétorique destiné à apitoyer Philippe sur le sort de ces mercenaires — ce que je ne peux croire —, ce passage est tout à fait clair, et il nous interdit de considérer qu’Isocrate ne fait que condamner et accuser ces hommes. Cela dit, dans la Lettre II A *Philippe*, légèrement postérieure au *Philippe*, la charge contre les mercenaires et ceux qui les emploient est tout à fait explicite<sup>91</sup>. Outre le coût qu’ils représentent, ces mercenaires se révèlent plus souvent nuisibles qu’utiles<sup>92</sup>. Il est évident, si nous confrontons ces deux derniers passages, qui ne se contredisent d’ailleurs pas (on peut souffrir soi-même et se révéler nuisible), que le regard posé par Isocrate sur la question du mercenariat n’est pas figé. Au contraire, son approche est plus complexe qu’il n’y paraît.

Enfin, dans le *Panathénaïque* — espèce de dialogue entre le maître et un disciple laconophile —, Isocrate dénonce le comportement de certains combattants (les Spartiates), qu’il compare à des troupes mercenaires et qu’il assimile à des hommes mauvais. En effet, le contexte fait que l’expression, on ne peut plus vague, μεγάλαι δυνάμεις, renvoie à des armées semblables à des troupes mercenaires, opposées aux troupes civiques selon le critère suivant: celui du choix ou non de risquer sa vie pour la patrie<sup>93</sup>. Seuls les soldats « honnêtes » ou « dévoués » le font ; les autres (ici les Spartiates) se comportent comme des mercenaires en étant prêts à mourir pour s’accaparer le bien d’autrui<sup>94</sup>.

<sup>89</sup> *Philippe*, 96 : ἐν ἐκείνοις δὲ τοῖς χρόνοις οὐκ ἦν ξενικὸν οὐδὲν, ὥστ’ ἀναγκαζόμενοι ξενολογεῖν ἐκ τῶν πόλεων πλέον ἀνήλισκον εἰς τὰς διδομένας τοῖς συλλέγουσιν δωρεὰς ἢ τὴν εἰς τοὺς στρατιώτας μισθοφορὰν : en ce temps-là (fin du Ve s., début du IVe s.), il n’y avait pas une seule troupe de mercenaires, si bien que, contraints d’aller en chercher dans les cités, ils dépensaient plus pour récompenser les recruteurs que pour verser leur solde aux troupes.

<sup>90</sup> *Id.*, 122 : ἀπαλλάξει τε τοὺς ξενιτευομένους τῶν κακῶν ὧν αὐτοὶ τ’ ἔχουσιν καὶ τοῖς ἄλλοις παρέχουσιν : débarrasser ces étrangers des malheurs qu’ils subissent eux-mêmes et qu’ils infligent aux autres.

<sup>91</sup> Lettre II A *Philippe*, 19 : τὰ μὲν τῶν ξενιτευομένων στρατόπεδα μισθοῦνται : ils paient des armées de mercenaires.

<sup>92</sup> *Ibid.*: πλείους ἠδίκηκε τῶν πιστευσάντων αὐτοῖς ἢ σέσωκεν : ces troupes ont plus souvent nui à ceux qui se sont fiés à elles qu’elles ne les ont sauvés. Voir Garlan 1999, p. 161 : « Exagération rhétorique, voire obsession pathologique ? Sans doute en partie, mais sur un fond de réalité que nous pouvons illustrer de nombreux exemples concrets ». Voir également, à propos de la capacité de nuisance de ces troupes, l’analyse de Simonetti Agostinetti 2002, pp. 205–216 : pour l’auteur, Alexandre, craignant des mercenaires désœuvrés à l’issue de la conquête du royaume perse et à leur retour en Grèce, les a installés en Asie mineure.

<sup>93</sup> *Panathénaïque*, 185 : ἀνδρῶν σπουδαίων καὶ κινδυνεύειν ὑπὲρ τῆς πατρίδος αἰρουμένων. Voir *supra*, Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1116b.

<sup>94</sup> *Id.* 186 : τοὺς περὶ τῶν ἀλλοτρίων ἐτοιμῶς ἀποθνήσκειν ἐθέλοντας καὶ τοῖς ξενικοῖς στρατεύμασιν ὁμοίους ὄντας.

Nous pouvons ainsi penser que le terme ξένος et ses dérivés signalent l'étranger, et, plus sensiblement à partir des années 350, le mercenaire. Il convient de distinguer alors l'emploi, revendiqué par Isocrate, des mercenaires dans une royauté (Macédoine) et celui, souvent jugé détestable, dans une démocratie (Athènes). L'idée que ce mercenaire est un « déraciné », un étranger à la cité pour laquelle il se bat se retrouve dans l'utilisation du champ lexical de l'errance.

#### 4. Le déraciné, le vagabond

Le lexique le plus fréquemment sollicité pour désigner les mercenaires est celui de l'errance ou du vagabondage<sup>95</sup>, que celui-ci inquiète<sup>96</sup> ou, plus rarement mais de façon certaine, apitoie. Le mercenaire se trouve isolé, comme définitivement éloigné de sa patrie, tel Cléarque, « banni » de Sparte<sup>97</sup>. Il est même remarquable qu'Isocrate n'envisage pas un seul instant le rôle qu'ont pu jouer certains mercenaires (les chefs) dans la vie diplomatique et les relations entre cités<sup>98</sup>. Ces hommes auraient coupé tous les ponts avec les cités, hormis avec celles qui les emploient — et encore. A côté du terme ξένος, l'adjectif ἄπολις signe le déracinement politique du mercenaire, et cela dans un contexte résolument péjoratif<sup>99</sup>, comme dans le *Sur la Paix*, 44 : τοὺς μὲν ἀπόλιδας, τοὺς δ' αὐτομόλους, τοὺς δ' ἐκ τῶν ἄλλων κακουργιῶν συνερρηκότες (les apatrides, les déserteurs et les individus que d'autres crimes ont réunis). J'observerai cependant que ἄπολις n'est pas toujours à connotation négative au IV<sup>e</sup> s. : ainsi chez Xénophon, *Sur les Revenus*, qui utilise ce terme pour désigner les métèques, ces étrangers qu'il faut attirer en nombre dans la cité<sup>100</sup>. L'étude des emplois, relativement rares, de cet adjectif à l'époque classique révèle qu'il est essentiellement utilisé par les

---

<sup>95</sup> Trundle 2004, p. 34, signale la comédie d'Antiphane du milieu du IV<sup>e</sup> siècle, *Le Soldat*, 200–203, chez Athénée, 6, 258. Le mercenaire est un vagabond à la poursuite de la fortune. Voir Démosthène, *C. Aristocrate*, 138–1399, à propos de Charidème, un modèle de chef de mercenaires apatride : Χαριδήμῳ τῷ πόλιν μὲν οὐδ' ἦντινοῦν οἰκοῦντι : pour Charidème, qui n'habite même pas la moindre cité. Isocrate ne le nomme pas, mais il n'est pas exclu qu'il ait pensé à lui, qui réunissait tous les travers aux yeux de l'orateur : eubéen, Charidème a joué un grand rôle auprès de Kersoblèpte, puis lors de l'intervention athénienne — vaine — devant Olynthe en 348. Il s'est opposé à la Macédoine, avant de partir en exil chez les Perses en 338. Pour une présentation de Charidème, voir Parke 1933, pp. 125–132.

<sup>96</sup> Voir Bettalli 2006b, pp. 57 et 62 (décrire les mercenaires comme des « terroristi » est une exagération, une « forzatura »).

<sup>97</sup> Xénophon, *Anabase*, I, 1,9: Κλέαρχος Λακεδαιμόνιος φυγὰς ἦν.

<sup>98</sup> Pour les rapports entre mercenaires et patrie, voir les études de Trundle 2004, chapitre « Networks and Relationships », spécialement p. 150 : « Mercenary service, if indeed it can be called such, served the Greek *poleis* as an important branch of international diplomacy and policy ».

<sup>99</sup> La *Suda* a 3394 en fait même un synonyme de ἀπαιδευτούς. Van Wees 2004, p. 40, note cependant que la différence entre mercenaires, immigrants et pirates n'est pas claire pour tout le monde au IV<sup>e</sup> s. Pour l'image très négative de ces mercenaires, voir, plus tard, à propos des troupes du Spartiate Nabis (fin du III<sup>e</sup> – début du II<sup>e</sup> s.), Polybe, *Histoires*, XIII, 6 : μισθοφόροις. οὗτοι δ' ἦσαν ἀνδροφόνοι καὶ παρασχίσται, λωποδύται, τοιχωρύχοι : ces mercenaires étaient des meurtriers, des égorgeurs, des bandits, des voleurs.

<sup>100</sup> Xénophon, *Sur les Revenus*, II, 7 : πάντες ἂν οἱ ἀπόλιδες τῆς Ἀθήνησι μετοικίας ὀρέγοντο καὶ τὰς προσόδους ἂν αὐξοίεν : tous les apatrides voudraient accéder au statut de métèques à Athènes et accroîtraient ses revenus.



Tragiques, Euripide en tête<sup>101</sup>. Il y a sûrement ici, chez Isocrate, la volonté de marquer les esprits en insistant sur le côté dramatique, voire tragique, de la situation.

Les termes *πλάνης, πλανώμενος*<sup>102</sup>, situent les mercenaires en position de rupture, au moins provisoire, avec leur cité d'origine. Ces individus représenteraient l'antithèse même des soldats-citoyens, de ces hommes qui, lors des guerres médiques, se sont battus contre les Perses pour le salut de leur cité et à qui Isocrate rend un hommage appuyé (*Panegyrique*, 86–98). Les mercenaires, eux, peuvent, à l'occasion, se battre pour le grand Roi contre Evagoras ami et allié d'Athènes (*id.*, 134–135)<sup>103</sup>. Ce même Evagoras, qui dut fuir Salamine de Chypre lors de la prise du pouvoir par le Phénicien Abdémon en 415, jugea avec mépris, à en croire Isocrate, « ces vagabonds, ces exilés » (τοὺς μὲν πλάνους τοὺς φυγαδικούς, *Evagoras*, 28), certain de rentrer un jour à Salamine et d'y exercer le pouvoir absolu. Dans *l'Archidamos*, si au § 17 il s'agit des courses errantes (*πλάνοις*) des enfants d'Héraclès, le § 76 offre, lui, une occurrence du verbe *πλανᾶσθαι* bien plus intéressante ici, puisqu'il signifie la capacité de l'armée souhaitée par Archidamos de se déplacer rapidement à travers le territoire ennemi, sans autre base que le terrain propice à ses opérations militaires<sup>104</sup>. En 356, dans la Lettre IX A *Archidamos*, 9, Isocrate considère que c'est de la folie que de laisser se rassembler des armées plus grandes et plus puissantes à partir de vagabonds qu'à partir de citoyens<sup>105</sup>. Dans le *Sur la Paix*, Isocrate traite plus largement de la question socio-économique de ces Grecs<sup>106</sup> (qui ne sont d'ailleurs pas forcément tous des mercenaires, même si le contexte du *Sur la Paix* nous oriente en ce sens) en proie à la

---

<sup>101</sup> Isocrate lui-même ne l'utilise que 2 fois, ici et dans le *Plataïque*, 55, où le locuteur se lamente sur le sort de celui qui est sans patrie. On trouve l'adjectif 14 fois chez les Tragiques (dont 10 occurrences chez Euripide). Il est au contraire d'un emploi rare chez les orateurs (Antiphon, *Tétralogie* 2, 9, [Lysias], *Pour Polystratos*, 35, Démosthène, *C. Euboulidès*, 70).

<sup>102</sup> Ces mots prennent aussi un sens tout à fait abstrait chez Isocrate, avec une connotation négative : ils désignent l'égarément de l'esprit ou l'errance intellectuelle (*Evagoras*, 43, Lettre VI *Aux fils de Jason*, 10, *Aréopagitique*, 77, *Sur l'échange*, 52, 265, *Panathénaïque*, 89, 95), voire un *excursus* dans un discours (*C. les sophistes*, 15).

<sup>103</sup> Il arrive même que des troupes grecques combattent les unes contre les autres, comme précisément durant la guerre de Chypre vers 390 : *Panegyrique*, 134 : τοῖν στρατοπέδων τοῖν περὶ Κύπρον ἔωμεν αὐτὸν τῶ μὲν χρῆσθαι, τὸ δὲ πολιορκεῖν, ἀμφοτέροιον αὐτοῖν τῆς Ἑλλάδος ὄντων : de nos deux armées se trouvant à Chypre, nous laissons le grand Roi en utiliser une et assiéger l'autre, quand toutes deux sont grecques. Cet épisode pose la question de l'unité ou non des troupes mercenaires en Grèce. Trundle 2004, p. 147, souligne la vision idéaliste d'Isocrate qui espère une union militaire des Grecs contre les barbares. Je me demande quant à moi si Isocrate était à ce point naïf ou idéaliste.

<sup>104</sup> Voir *supra* pour les commentaires de ce passage.

<sup>105</sup> Lettre à *Archidamos*, 9 : μείζους καὶ κρείττους συντάξεις στρατοπέδων γιγνομένης ἐκ τῶν πλανωμένων ἢ τῶν πολιτευομένων : des armées plus nombreuses et plus fortes quand elles sont formées de vagabonds plutôt que de citoyens.

<sup>106</sup> Ce sur quoi insiste largement Aymard 1967, p. 488 : « L'apparition et le développement du mercenariat permettent donc de diagnostiquer l'existence d'une sérieuse crise économique et sociale : il ne constitue qu'un pis-aller pour les plus valides des hommes que talonne la misère ». Fuks 1972 a été aussi l'un des premiers à souligner l'importance de la question socio-économique dans la pensée d'Isocrate. Il analyse le tableau, terrifiant, qu'Isocrate brosse de la situation de la Grèce dans les années 360, ainsi que les rapports entre *πενία* et *πλοῦτος*. Voir p. 38 : Isocrate souhaite « a war of conquest against Persia and the settlement of those unable to find livelihood in Greece, the ejected and the displaced in and out the *poleis* of Greece, in the conquered territory ». Voir aussi Soesbergen 1982–1983, p. 133, qui insiste sur le lien existant entre la pauvreté et le mercenariat.

pauvreté<sup>107</sup> et condamnés au vagabondage ou à l'errance (δι' ἀπορίαν πλανωμένοις, 24) : cette fois, le vagabondage n'est pas (seulement) perçu comme un fléau pour les autres. L'errance, le déracinement, sont certes le fait d'hommes sans patrie, criminels et cruels, auxquels serait resté étranger Timothée<sup>108</sup>, mais ces malheurs sont expliqués par des considérations tout autres, non pas exclusivement morales. Cette approche sera d'ailleurs reprise dans le *Philippe* (voir *infra*). Je noterai pour l'instant, et après L. Marinovič<sup>109</sup>, que dans ce discours le ton a changé et, contrairement à ce que nous venons de lire dans la lettre à *Archidamos*, les vagabonds représentent alors un vivier commode, dans lequel Philippe pourrait puiser facilement pour se constituer une armée (συστήσαι στρατόπεδον μείζον καὶ κρείττον ἐκ τῶν πλανωμένων ἢ τῶν πολιτευομένων, 96). Un peu plus loin, Isocrate évoque ces vagabonds et déclare que ceux-ci doivent leur errance à un manque quotidien de moyens pour vivre : τοὺς νῦν πλανωμένους δι' ἔνδειαν τῶν καθ' ἡμέραν, 120. Cette raison, l'indigence, est celle-là même qui figurait dans le *Sur la Paix*, 24, avec une nuance lexicale, ἔνδειαν remplaçant ici ἀπορίαν.

La question est de savoir précisément ce qui poussait ces hommes à errer. Était-ce la seule indigence ? Pouvons-nous affirmer que l'analyse — toute succincte est-elle — que fait Isocrate en 355 et 346 est la même que celle que nous trouvons une trentaine d'années plus tôt, en 380, dans le *Panegyrique*, 146, où le substantif employé était φαυλότητα ? L'ἔνδεια et l'ἀπορία font-elles vraiment écho à la φαυλότης ? La réponse est dans le sens qu'il convient d'attribuer à cette même φαυλότης. Signifie-t-elle, dans le *Panegyrique*, une condition modeste, économiquement difficile ? Si oui, les textes de 355 et de 346 poursuivent l'idée exprimée en 380, en incriminant une situation socio-économique défavorable. Isocrate explique dans ce cas le phénomène du mercenariat, dès le *Panegyrique*, en dédouanant — au moins partiellement — les hommes qui se louent ainsi, par nécessité vitale. Ou bien le terme φαυλότης renvoie-t-il à un mauvais état d'esprit ? Si oui, Isocrate attaque ces mêmes individus sur le plan moral. Ludmila Marinovič a tenté de répondre, sans vraiment trancher, en considérant que selon les traductions, « l'accent est [...] mis soit sur l'aspect moral, soit sur l'aspect économique du terme ». Pour L. Marinovič, le sens économique ne va pas de soi, car Isocrate utilise d'autres termes pour désigner les gens dans le besoin [voir *Sur la Paix*, 24 : ἀπορίαν]. « Tout ce qui vient d'être dit nous amène à penser qu'Isocrate n'avait pas en vue la pauvreté, ou en tout cas pas seulement la pauvreté : bien plutôt une difficulté de situation, au sens large du terme »<sup>110</sup>. Je pencherais personnellement pour un sens résolument moral ou abstrait du mot φαυλότης dans le *Panegyrique*, 146. Trois arguments m'y poussent. D'abord, — et en accord avec L. Marinovič — quand Isocrate veut indiquer la pauvreté matérielle, il est sans ambiguïté, comme

<sup>107</sup> Lettre II A *Philippe*, 9 : τοῖς ἢ βίου δυστυχοῦς ἀπαλλαγῆναι βουλομένοις : à ceux qui veulent être débarrassés d'une vie de malheurs. Nous avons un discours à peu près semblable chez Démosthène, *Sur les Symmories*, 31 : les mercenaires sont des hommes qui se louent pour échapper à leur pauvreté : ἀπαλλαγῆ τῆς ὑπαρχούσης πενίας.

<sup>108</sup> Au § 111 du *Sur l'échange*, nous rencontrons un emploi très intéressant, de τοῖς στρατοπέδοις τοῖς πλανωμένοις : Timothée n'est pas rompu au métier de ces armées errantes.

<sup>109</sup> Marinovič 1988, p. 261, note bien le changement de perspective chez Isocrate entre le *Panegyrique* et le *Philippe*. Dans le *Philippe* (90–92), « il dépeint ses mercenaires grecs (ceux de Cyrus) sous d'autres couleurs que dans le *Panegyrique* — simplement comme de vaillants soldats. »

<sup>110</sup> Marinovič 1988, pp. 243–244.

dans le § 35 de ce même discours (τοὺς μάλιστα βίου δεομένους) ou encore dans le § 168 (πολλοὺς δὲ δι' ἔνδειαν τῶν καθ' ἡμέραν ἐπικουρεῖν ἀναγκαζομένους)<sup>111</sup>. Ensuite, je pense que l'on doit privilégier le sens moral et abstrait de φαυλότης, car il est bien présent chez les contemporains d'Isocrate. Pour ne prendre que quelques exemples, Xénophon utilise le terme pour désigner l'ignorance d'Euthydème à propos de la question du tyran<sup>112</sup>, Démosthène parle de l'impéritie éventuelle des stratèges<sup>113</sup>, Aristote considère que la tyrannie est une perversion de la monarchie<sup>114</sup>. Enfin, le texte même du *Panégryrique*, en jouant sur une antithèse (adverbe ἀριστίνδην et οἱ διὰ φαυλότητ') indique clairement que les mercenaires ne sont pas choisis pour leur valeur intrinsèque ou pour leurs qualités, mais que ce sont des défaillances personnelles et/ou un mauvais état d'esprit<sup>115</sup> qui les conduisent à se louer. Si cette analyse lexicale est fondée, cela signifie qu'Isocrate a évolué dans son appréciation des mercenaires. L'ἔνδεια de 346 a en quelque sorte remplacé la φαυλότης de 380. Isocrate prend davantage en compte les difficultés matérielles de ces hommes, qu'il avait autrefois jugés comme des incapables dans leur vie sociale. Bien sûr, l'indigence peut toujours apparaître comme la conséquence de mauvaises prédispositions, comme on le lit encore en 355 dans le *Sur la Paix*, 79 — où les mercenaires sont définis comme des paresseux et des délinquants<sup>116</sup> —, mais on trouve surtout ce genre d'argument, à savoir l'affirmation d'un lien de cause à effet entre la pauvreté et les mauvaises manières, quand il y a volonté de nuire ou d'abattre un adversaire devant un jury : ainsi faisait Démosthène quand il dénigrait Eschine et se moquait de son enfance « pauvre »<sup>117</sup>. Il n'est pas certain qu'une telle intention de condamner les mercenaires à travers leur pauvreté soit présente chez Isocrate en 346. Il cherche plutôt une solution à leur misère en reprenant son programme de colonisation, moyen de fixer outre-mer ces hommes, même si cela doit servir avant tout les intérêts des Grecs et ceux de Philippe lui-même.

Le vagabondage des mercenaires pose enfin la question de leur solitude<sup>118</sup> ou non. Sont-ils accompagnés de leurs proches, ou bien sont-ils en rupture, non seulement avec leur cité, mais encore avec leurs familles ? Les commentateurs n'ont sans doute pas assez insisté sur cet aspect chez Isocrate<sup>119</sup>, trop vite jugé comme un accusateur de

<sup>111</sup> Beaucoup étant contraints de servir [comme mercenaires] parce qu'ils n'ont pas de quoi vivre au quotidien.

<sup>112</sup> Xénophon, *Mémoires*, IV, 2, 39.

<sup>113</sup> Démosthène, *Sur la Couronne*, 303.

<sup>114</sup> Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1160b.

<sup>115</sup> *Panégryrique*, 146 : Λαβόντες γὰρ ἑξακισχιλίους τῶν Ἑλλήνων οὐκ ἀριστίνδην ἐπειλεγμένους, ἀλλ' οἱ διὰ φαυλότητ' ἐν ταῖς αὐτῶν [πόλεσιν] οὐχ οἰοί τ' ἦσαν ζῆν : avec 6000 Grecs, non pas choisis pour leur excellence, mais des hommes que leurs défauts empêchaient de vivre dans leur propre cité. Voir Bettalli 1992, p. 45 et p. 53 n. 62 pour le terme φαυλότης.

<sup>116</sup> Voir *supra*, note 68.

<sup>117</sup> Démosthène, *Sur la Couronne*, 257 : ἔχειν ὅσα χορὴ τὸν μηδὲν αἰσχροὺν ποιήσοντα δι' ἔνδειαν : j'avais tout ce qu'il faut à quelqu'un pour ne pas être poussé au mal à cause de l'indigence.

<sup>118</sup> Dans un domaine un peu différent, Xénophon insiste sur la solitude qui menace les mercenaires conduits par Cléarque. Celui-ci dit en effet à Tissapherne que des troupes abandonnées à elles-mêmes, sans guide, en pays inconnu, sont condamnées à la souffrance, *Anabase*, II, 3,3 : φοβερώτατον δ' ἐρημία· μεστή γὰρ πολλῆς ἀπορίας ἐστίν : la solitude fait très peur ; car elle regorge de grandes difficultés.

<sup>119</sup> Marinovič 1988 accorde quelques lignes à cette question, pp. 266–267 : p. 266 : « Isocrate les (= mercenaires) considère subjectivement : de façon négative, avec mépris et en même temps un certain effroi, mais

mercenaires méprisés ou redoutés. Il lui arrive au contraire de traiter de la solitude du mercenaire ou de sa famille, de ces déracinés. Il est d'ailleurs révélateur que jamais Isocrate ne fasse état d'une quelconque solidarité entre les mercenaires eux-mêmes, comme cela a pourtant dû exister<sup>120</sup>. Pour lui, les armées de mercenaires seraient composées de solitudes rassemblées, de vagabonds à la dérive, comme l'a montré le vocabulaire étudié plus haut. La mention des femmes et des enfants est certainement à double tranchant : elle peut soit, avec tout le *pathos* de la rhétorique, insister sur les crimes commis par ces hommes, soit au contraire attirer sur ces mêmes hommes une forme de sympathie, de compassion. Il faut voir en effet la manière dont Isocrate s'apitoie sur le sort des femmes et des enfants pour dénoncer la cruauté des mercenaires : dans l'*A Archidamos*, il brosse un tableau réaliste et pathétique, et relativement inaccoutumé chez lui, des cruautés subies par ces populations sans défense<sup>121</sup>, des populations qui devraient pourtant être chéries, protégées et respectées plus que tout au monde, comme nous le lisons dans le *Nicochlès*<sup>122</sup>.

Cela n'empêche qu'Isocrate s'apitoie aussi sur les familles des mercenaires, et, à travers elles, sur les mercenaires eux-mêmes. D'abord, dans l'*Eginétique*, en 391–390, il s'indigne de voir une sœur ne pas pleurer son frère mort à l'étranger (sans doute comme mercenaire)<sup>123</sup>. Nous avons là une espèce de contre-exemple, d'événement contre-nature, destiné à provoquer la réprobation et la mise en accusation de cette femme. Ensuite, Isocrate écrit dans le *Panegyrique* que des familles entières<sup>124</sup>, ruinées à la suite de guerres intestines ou non, sont condamnées à errer, et que des hommes doivent alors se louer comme mercenaires. Ce même passage du *Panegyrique* va encore plus loin, puisque Isocrate s'indigne de voir les Grecs ne pas prendre en pitié ces malheureux<sup>125</sup>. Le traitement rhétorique de cette colère — sincère ou non, il est difficile d'en juger — est très appuyé : Isocrate oppose la littérature qui émeut, en faisant allusion à des vers de Tyrtée<sup>126</sup>, à la réalité, qui malgré sa dureté, laisse indifférent.

---

aussi avec compréhension, en pensant à leur destinée pitoyable et peu enviable ». Voir aussi Trundle 2004, pp. 141–142.

<sup>120</sup> Sartre 2006, p. 288 : « Le *politeuma* se substitue à la famille absente ou inexistante, le cas échéant », à propos des mercenaires de Sidon à la fin du IIIe–début du IIe siècles.

<sup>121</sup> Lettre *A Archidamos*, 10 : *παῖδας καὶ γυναῖκας ὑβρίζοντες, καὶ τὰς μὲν εὐπρεπεστάτας καταισχύνοντες*, outrageant enfants et femmes, déshonorant les plus distinguées d'entre elles.

<sup>122</sup> *Nicochlès*, 36 : *Εἰδῶς γὰρ ἅπαντας ἀνθρώπους περὶ πλείστου ποιουμένους τοὺς παῖδας τοὺς αὐτῶν καὶ τὰς γυναῖκας* : sachant que tous les hommes font le plus le plus grand cas de leurs enfants et de leur femme ; 39 : *τῶν δ' ἐπιθυμιῶν τῶν περὶ τοὺς παῖδας καὶ τὰς γυναῖκας* : [il faut condamner] les désirs coupables pour les enfants et les femmes, et 40 : *ὅσοι γυναῖκας λαβόντες καὶ κοινωνίαν ποιησάμενοι παντὸς τοῦ βίου μὴ στέργουσιν οἷς ἔπραξαν* : tous ceux qui, après avoir épousé une femme et l'avoir associée à tous les instants de leur vie, ne trouvent aucun plaisir à ce qu'elle fait.

<sup>123</sup> *Eginétique*, 40 : *αὕτη μὲν οὐ πολλαῖς ἡμέραις ὕστερον μετὰ τὴν ἀγγελίαν ἔθυσεν καὶ ἐώρταζεν* : peu de jours après cette nouvelle [la mort du frère en Lycie], elle sacrifiait et célébrait une fête ; et *ὀλίγον φροντίζουσα τοῦ τεθνεώτος* : pensant bien peu au défunt.

<sup>124</sup> *Panegyrique*, 168 : *τοὺς δ' ἐπὶ ξένης μετὰ παίδων καὶ γυναικῶν ἀλᾶσθαι* : les autres errent en terre étrangère avec enfants et femmes. Voir *supra*, note 61.

<sup>125</sup> *Ibid.* : *Ὑπὲρ ὧν οὐδεὶς πώποτ' ἠγανάκτησεν, ἀλλ' ἐπὶ μὲν ταῖς συμφοραῖς ταῖς ὑπὸ τῶν ποιητῶν συγκειμέναις δακρῦειν ἀξιούσιν, ἀληθινὰ δὲ πάθη πολλὰ καὶ δεινὰ γιγνόμενα διὰ τὸν πόλεμον ἐφορῶντες τοσοῦτου δέουσιν ἐλεεῖν* : leur situation ne provoque nulle indignation. On juge bon au contraire de pleurer sur les malheurs représentés par les poètes, tandis que le spectacle des vraies souffrances, nombreuses et terribles, est si loin d'apitoyer que...

<sup>126</sup> Tyrtée, *Fr.* (West) 10, v. 5–6 *πλαζόμενον σὺν μητρὶ φίλῃ καὶ πατρὶ γέροντι παισὶ τε σὺν μικροῖς κουριδίῃ τ' ἀλόχῳ* : errant avec sa chère mère, son vieux père, ses jeunes enfants et sa femme légitime.

Toujours dans le *Panégyrique*, dans la partie nettement tournée contre Sparte, Isocrate dénonce le traitement infligé à ces Grecs d'Asie mineure, obligés, à la suite du traité d'Antalcidas, de servir dans les armées du Roi contre d'autres Grecs. Aucun terme ne désigne ces hommes comme des mercenaires, mais c'est implicite<sup>127</sup>. Un peu plus tard, sans qu'il soit question des seuls mercenaires, dans le *Plataïque*, le locuteur exprime devant les Athéniens le drame que représentent à la fois la séparation familiale et l'exil dû à la pauvreté<sup>128</sup>.

Il apparaît ainsi que le vagabondage est un thème qui peut inquiéter, mais qui, également, provoque une certaine compassion. On peut toujours se demander si ce sentiment est sincère ou non, s'il n'est pas mis en avant en fonction du destinataire du discours ou de la lettre, et selon les circonstances. Il n'en reste pas moins qu'il est sollicité, et de façon assez remarquable.

\*

Il ressort de cette étude lexicale du *corpus* isocratique d'abord que la question du mercenariat ne saurait être réduite à un jugement négatif. Les mercenaires sont des hommes sans doute cruels, certainement dangereux pour les cités et les populations grecques, mais ce sont aussi de bons soldats (en cela Isocrate est assez proche de Xénophon), et, également des victimes des difficultés socio-économiques de ces mêmes cités. Et avec eux, ce sont leurs familles qui souffrent.

Ensuite, les techniques de guerre ont évolué au cours du IV<sup>e</sup> siècle, et avec elles, le regard d'un Isocrate, qui, en 380 et surtout en 355, dénonçait les exactions commises par ces troupes et la démission de citoyens fuyant leurs obligations militaires, et qui, en 346, recommande à Philippe de recourir, sans difficulté qui plus est, à ces mercenaires.

Il semble enfin que le critère politique aide à expliquer la position d'Isocrate en la matière. Pour bien apprécier son jugement, il me semble nécessaire de distinguer les démocraties et les régimes personnels. Cette distinction est d'ailleurs permanente dans la majeure partie des textes d'Isocrate. Si le recours à des troupes aguerries et formées, donc à des mercenaires, est souvent et plutôt condamnable dans une démocratie comme Athènes, il est tout à fait admis dans des royautes (perse ou macédonienne). La preuve : si Athènes emploie des mercenaires, elle se comporte comme le grand Roi, donc comme le roi des barbares (*Sur la Paix*). Il n'empêche que cette vue

---

<sup>127</sup> *Panégyrique*, 124 : ἀναγκάζονται συστρατεύεσθαι.

<sup>128</sup> *Plataïque*, 49–50 : Ὅ δὲ πάντων ἄλγιστον, ὅταν τις ἴδη χωριζομένους ἀπ' ἀλλήλων μὴ μόνον πολίτας ἀπὸ πολιτῶν, ἀλλὰ καὶ γυναῖκας ἀπ' ἀνδρῶν καὶ θυγατέρας ἀπὸ μητέρων καὶ πᾶσαν τὴν συγγένειαν διαλυομένην; Ὁ πολλοῖς τῶν ἡμετέρων πολιτῶν διὰ τὴν ἀπορίαν συμβέβηκεν ὁ γὰρ κοινὸς βίος ἀπολωλὼς ἰδίας τὰς ἐλπίδας ἕκαστον ἡμῶν ἔχειν πεποίηκεν. Οἶμαι δ' ὑμᾶς οὐδὲ τὰς ἄλλας αἰσχύναις ἀγνοεῖν τὰς διὰ πενίαν καὶ φυγὴν γιγνομένας, ἃς ἡμεῖς τῇ μὲν διανοίᾳ χαλεπώτερον τῶν ἄλλων φέρομεν, τῷ δὲ λόγῳ παραλείπομεν, αἰσχυρόμενοι λίαν ἀκριβῶς τὰς ἡμετέρας αὐτῶν ἀτυχίας ἐξετάζειν : souffrance terrible, chaque fois que l'on voit séparés non seulement des citoyens, mais aussi des femmes éloignées de leurs maris, des filles de leurs mères, toute la famille dispersée ? Ce qui est arrivé à nombre de nos concitoyens, à cause de la pauvreté ; la fin de la vie familiale a conduit chacun de nous à nourrir des espérances égoïstes. Et je pense que vous n'ignorez pas non plus les autres hontes qui naissent de la misère et de l'exil ; si, dans notre cœur, nous les supportons plus difficilement que les autres, au contraire nous n'en parlons pas, trop honteux d'exposer par le détail nos propres infortunes.

doit être nuancée : le roi de Macédoine, lui, aurait toute légitimité pour recruter ce genre de troupes. Il y est même encouragé dans le *Philippe*. Il est vrai qu'avec la paix de Philocrate les Athéniens — Isocrate l'un des premiers — savent à qui ils ont affaire en la personne de Philippe. Cela signifie tout à la fois qu'Isocrate a évolué dans son jugement, qu'il a compris que l'on ne peut plus vraiment se passer de ces troupes, — surtout quand elles sont grecques, destinées à combattre contre les barbares — et que le clivage politique — démocratie/royauté — ne fonctionne plus à partir de 346.

La question politique est enfin en lien avec celle de la nécessité ou non d'une professionnalisation des troupes. Autrement dit, peut-on établir un rapport entre le jugement que porte Isocrate sur le mercenariat, sur des troupes professionnelles, et son attachement ou non à la démocratie ? Le discours d'Isocrate est trop fluctuant, trop attaché aux circonstances et à son destinataire du moment pour que nous puissions répondre de façon certaine et systématique. Il est cependant possible d'admettre que, lorsqu'il condamne le recours à des troupes mercenaires, Isocrate ne se montre pas du tout anti-démocrate ; au contraire, puisqu'il reste attaché à l'idée du citoyen-soldat. Encore une fois, les rois peuvent recruter ce genre de personnel militaire, alors qu'une telle pratique risque souvent d'être perçue comme une déviance du fonctionnement démocratique, voire en contradiction avec lui, du moins selon Isocrate.

*Christian Bouchet*  
*Université des Antilles-Guyane*  
*UMR 7041 Paris-X Nanterre*  
*E-mail: christian.bouchet07@gmail.com*

### Vocabulaire et fréquence du thème du mercenaire<sup>129</sup>

	<i>Soldat</i>	<i>Stipendié</i>	<i>Etranger</i>	<i>Vagabond</i>	<i>Allusions, périphrases...</i>
<i>C. Callimakhos</i> (402–401)		60			
<i>Eginétique</i> (391–390)	38				
<i>Eloge d'Hélène</i> (390–380)			37		
<i>Panegyrique</i> (380)	115. 124. 134. 141. 144. 145. 147. 149. 168.	142. 153.		168 ?	35. 124. 146. 185 (plutôt alliés?).
<i>Plataïque</i> (371)					49–50 : ceux qui nourrissent des espérances égoïstes.
<i>Evagoras</i> (365–362)				28	
<i>Archidamos</i> (366)			76		
<i>Lettre à Archidamos</i> (356)				9.	
<i>Sur la Paix</i> (356–355)	118.	44. 47. 112.	24. 46. 48.	24.	46 : les ennemis communs à tous les hommes. 79 : les plus paresseux.
<i>Aréopagitique</i> (354 ou 357/356)			9.		54. Ceux des Grecs que les Athéniens paient pour servir dans la flotte (rameurs).
<i>Sur l'échange</i> (353)	111.	111. 120.	116.	111.	
<i>Philippe</i> (346)	125. 126.	55. 91.	96. 96bis. 122.	96. 120.	126.
<i>Lettre II A Philippe</i> (344)		9. 19.	19.		
<i>Panathénaïque</i> (342–339)	81	82. 116 ?	186.		79

<sup>129</sup> Ce tableau fait apparaître une certaine évolution dans la présentation du mercenaire. Le traitement change à partir des années 350. Le mercenaire est un soldat surtout jusque vers 353. Ensuite, il est plutôt présenté comme un stipendié étranger et vagabond.

## BIBLIOGRAPHIE

- Aymard, A. (1967) « Mercenariat et histoire grecque. » — *Etudes d'histoire ancienne*. Paris : PUF, 487–498.
- Azoulay, V. (2006) « L'Archidamos d'Isocrate : une politique de l'espace et du temps ». — *Revue des études grecques* 119, 504–531.
- Bearzot, C. (2001) « Xenoi e profughi nell'Europa di Isocrate ». — Urso, G. (éd.), *Integrazione, mescolanza, rifiuto : incontri di popoli, lingue e culture in Europa dall'antichità all'umanesimo. Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 21–23 settembre 2000*. Roma : 'L'Erma' di Bretschneider, 47–63.
- Bettalli, M. (1992) « Isocrate e la guerra ». — *Opus* 11, 37–56.
- Bettalli, M. (2006a) « L'immagine del mercenario nella Grecia del IV secolo a.C. ». — Vaggioli, Maria Adelaide (éd.), *Guerra e pace in Sicilia e nel Mediterraneo antico (VIII–III sec. a.C.). Arte, prassi e teoria della pace e della guerra*, vol. I. Pisa : Edizioni della Normale, 19–28.
- Bettalli, M. (2006b) « Hoi ton Hellenon aporoi : I mercenari del mondo greco classico tra violenza, emarginazione e integrazione ». — Urso, G. (éd.), *Terror et Pavor : violenza, intimidazione, clandestinità nel mondo antico. Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 22–24 settembre 2005*. Pisa : ETS, 55–64.
- Bianco, E. (2003) « De Isocratis malignitate ». — Orth, W. (éd.), *Isokrates. Neue Ansätze zur Bewertung eines politischen Schriftstellers des 4. Jhdts. V. Chr.* Trier : WVT, 128–215.
- Bianco, E. (2007) *Lo stratego Timoteo torre di Atene*. Alessandria : Edizioni dell'Orso.
- Blass, F. ; Benseler, G. (1885–1889) *Isocratis Orationes*. Leipzig : Teubner.
- Bouchet, C. (2007) « Conon, navarque perse à Cnide, 394 ? ». — *Rivista di cultura classica e medioevale* 49.2, 231–247.
- Burckhardt, L. A. (1996) *Bürger und Soldaten : Aspekte der politischen und militärischen Rolle athenischer Bürger im Kriegswesen des 4. Jahrhunderts v. Ch. (Historia Einzelschriften ; 101.)* Stuttgart : Steiner.
- Cawkwell, G. L. (1981) « The failure of the Second Athenian Confederacy ». — *Journal of Hellenic Studies* 101, 40–55.
- Ceccarelli, P. (1993) « Sans thalassocratie, pas de démocratie ? Le rapport entre thalassocratie et démocratie à Athènes dans la discussion du Ve et IVe siècle av. J.-C ». — *Historia* 42, 444–470.
- Chankowski, A. S. (1997) « Compte rendu de *Bürger und Soldaten* de L. A. Burckhardt ». — *Topoi* 7, 331–348.
- Chantraine, P. (1968) *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, II*. Paris : Klincksieck.
- Cloché, P. (1963) *Isocrate et son temps*. Besançon : Annales littéraires de l'université de Besançon.
- Ducrey, P. (2000) « Les aspects économiques de l'usage des mercenaires dans la guerre en Grèce ancienne : avantages et inconvénients du recours à une main-d'œuvre militaire rémunérée ». — *Entretiens d'archéologie et d'histoire. Economie antique. La guerre dans les économies antiques*. Saint-Bertrand-de-Comminges : Musée archéologique départemental, 197–207.
- Froidefond, C. (1971) *Le mirage égyptien dans la littérature grecque d'Homère à Aristote*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Fuks, A. (1972) « Isokrates and the social-economic situation in Greece ». — *Ancient Society* 3, 17–44.



- Garlan, Y. (1999) *Guerre et économie en Grèce ancienne*. Paris : La Découverte.
- Harding, P. (1995) « Athenian foreign policy in the fourth century ». — *Klio* 77, 105–125.
- Hunt, P. (2007) « Military forces ». — Sabin, P. ; Van Wees, H. ; Whitby, M. (éd.), *The Cambridge history of Greek and Roman warfare*, I. Cambridge : Cambridge University Press, 108–146.
- Krasilnikoff, J. A. (1992) « Aegean mercenaries in the fourth to second centuries B.C.: a study in payment, plunder and logistics of ancient Greek armies ». — *Classica et Mediaevalia* 43, 23–36.
- Krasilnikoff, J. A. (1993) « The regular payment of Aegean mercenaries in the classical period ». — *Classica et Mediaevalia* 44, 77–95.
- Lengauer, W. (1979) *Greek commanders in the 5th and 4th century B.C. Politics and ideology : a study of militarism*. Warszawa : wyd. uniwersytetu Warszawskiego.
- Mandilaras, B. G. (éd.) (2003) *Isocrates. Opera omnia*, 3 vol. Leipzig : Saur.
- Marinovič, L. (1998) *Le mercenariat grec au IVe siècle avant notre ère et la crise de la polis*. Paris : Les Belles Lettres.
- Mathieu, G. (1925) *Les idées politiques d'Isocrate*. Paris : Les Belles Lettres.
- Mathieu, G. ; Brémond, E. (éd.) (1928–1962) *Isocrate*, 4 vol. Paris : Les Belles Lettres.
- Mossé, C. (1953) « Sur un passage de l' *Archidamos* d'Isocrate ». — *Revue des études anciennes* 55, 29–35.
- Mossé, C. (1976) « Les salariés à Athènes au IVe siècle ». — *Dialogues d'histoire ancienne* 2, 97–101.
- Nouhaud, M. (1982) *L'utilisation de l'histoire par les orateurs attiques*. Paris : Les Belles Lettres.
- Papillon, T. L. (2004) *Isocrates II*. Austin : University of Texas Press.
- Parke, H. W. (1933, éd. de 1970) *Greek mercenary soldiers : from the earliest times to the Battle of Ipsus*. Oxford : Clarendon Press.
- Pritchett, W. K. (1991) *The Greek state at war*, V. Berkeley : University of California Press.
- Pritchett, W. K. (1992) *The Greek state at war*, II. Berkeley : University of California Press.
- Riedinger, J.-C. (1991) *Etude sur les Helléniques : Xénophon et l'histoire*. Paris : Les Belles Lettres.
- Romilly, J. de (1954) « Les modérés athéniens vers le milieu du IVe siècle ». — *Revue des études grecques* 67, 327–354.
- Sartre, M. (2006) « Stèles de mercenaires de Sidon, ou L'armée et la guerre dans le monde hellénistique ». — *Histoires grecques*. Paris : Seuil, 283–291.
- Simonetti Agostinetti, A. (2002) « Coloni greci nell'Asia orientale : problemi di identità negli insediamenti coloniali creati da Alessandro Magno ». — Moscati Castelnovo, L. (éd.), *Identità e Prassi Storica nel Mediterraneo Greco*. Milano : Edizioni ET, 205–216.
- Soesbergen, P. G. van (1982–1983) « Colonisation as a solution to social-economic problems in fourth-century Greece. A confrontation of Isocrates with Xenophon ». — *Ancient Society* 13–14, 131–145.
- Trédé, M. (1992) *Kairos. L'à-propos et l'occasion*. Paris : Klincksieck.
- Trundle, M. (2004) *Greek mercenaries*. London & New-York : Routledge.
- Wees, H. van (2004) *Greek warfare : myths and realities*. London : Duckworth.
- Will, E. (1975) « Notes sur ΜΙΣΘΟΣ ». — *Hommages à Claire Préaux*. Bruxelles : éditions de l'Univ. de Bruxelles, 426–438.
- Yalichev, S. (1997) *Mercenaries of the ancient world*. London : Constable.